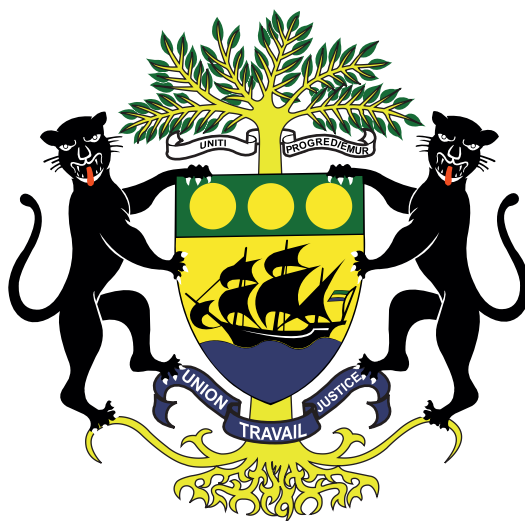


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : STRATEGIE ECONOMIQUE ET PROSPECTIVE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE ET PROSPECTIVE	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	8
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	15
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	21
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	21
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	23
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	24
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	24
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	25
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	26
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	26
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	26
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	29
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	31
PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR	35
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	36
PRESENTATION DU PROGRAMME	36
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	39
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	45
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	45
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	48
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	48
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	49
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	50
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE ECONOMIQUE	51
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	52
PRESENTATION DU PROGRAMME	52
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE	52

PLURIANNUELLE	54
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	57
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	57
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	58
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	59
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	59
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	60
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	60
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	60
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	61

MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE ET PROSPECTIVE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

PRESENTATION DE LA MISSION

La mission "Stratégie Economique et Prospective" est portée par Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable.

PERIMETRE DE LA MISSION

La Mission "Stratégie Economique et Prospective" est notamment chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement sur les pans de politiques associées aux trois programmes suivants :

- « Elaboration et pilotage de la politique économique » ;
- « Concurrence et protection du consommateur » ;
- « Pilotage et soutien à la politique publique ».

De manière précise, la mission couvre les aspects de politiques ci-après :

- concevoir la politique économique et sociale de l'Etat ;
- analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- proposer des mesures de politique fiscale en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- mener des études d'impacts économiques et sociales à court terme ;
- élaborer des prévisions à court terme ;
- assurer la veille stratégique ;
- réguler la concurrence et protéger les consommateurs, contrôler le respect de la réglementation en matière de concurrence, de consommation et d'assurance ;
- réguler le marché des assurances ;
- élaborer, piloter et suivre les politiques économiques publiques menées par le ministère ;
- assurer la convergence des politiques transversales du département (ressource humaines, affaires financières, système d'information, documentation, affaires juridiques ...) et appuyer les services dans la mise en œuvre de leur programme ;
- coordonner et contrôler l'activité du département ministériel ;
- élaborer les manuels de procédures et d'organisation des services.

Le champ de la mission est en adéquation avec les missions des ministères :

- de la fonction publique, pour les décisions en rapport avec la masse salariale ;
- du budget et des comptes publics en ce qui concerne la « réforme budgétaire et comptable ».

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation suivants déterminent les missions et politiques à mettre en œuvre ainsi que l'organisation administrative associée à la mise en œuvre du programme :

- Décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable (le nouveau texte est en cours) ;
- Décret n°000378/PR/MFPRAMF portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Services des Ministères ;
- Décret n°000665/PR/MEFBP portant création et organisation de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation ;
- Décret n°414/PR/MFEBPP du 19 avril 10 portant réorganisation de la Direction Nationale des Assurances.

PRINCIPALES REFORMES

Se situant dans la continuité des réformes initiées depuis quelques années, les principales mesures qui ont impacté le budget de la mission demeurent. Il s'agit notamment :

- l'amélioration de la compétitivité et la promotion de la diversification de l'économie ;
- la mesure des disparités de développement économique entre les provinces ;
- la production de manière régulière des études et statistiques économiques et graphiques ;
- l'amélioration de la gestion des entreprises publiques ou parapubliques ;
- le renforcement des mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de la farine des matériaux de construction essentiels ;
- l'amélioration des procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques ;
- parvenir à l'anticipation des phénomènes socioéconomique à l'horizon 2017.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise	Date limite de production du TBE	Date	30 avril	30 avril	NC	NC	30 avril
	Taux d'avancement des journées de concertation économique	%	%	100	75	-25	100
	Nombre d'hectares de plantations de cacao réhabilitées	hectare	400	1000	300	-700	1000
Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques.	Nombre d'entreprises structurées	Nombre	4	6	6	0	3
	Nombre d'entreprises liquidées	Nombre	0	2	3	+ 1	NC
	Nombre de plans sociaux régularisés	Nombre	8	1	2	+1	5
Protéger et assurer la sécurité des consommateurs	Nombre de dispositifs de gestion des alertes	Nombre	0	40	25	- 15	100
	Taux de dépistage réalisés	%	25	25	17	- 8	50
	Nombre de nouveaux paramètres analytiques	Nombre	15	15	31	+16	30
D'ici à fin 2018, être parvenu à professionnaliser la ligne managériale BOP du Ministère	Nombre de tableaux de bord produits dans les délais par le Ministère	Nombre	36	12	0	-12	24
	Nombre de revues d'objectifs trimestrielles tenues dans les délais	Nombre	36	24	24	0	24

NC : non communiqué

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Programmes et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
27.871: Elaboration et pilotage de la politique économique	99 492 642 046	38 847 130 793	60 645 511 253	99 492 642 046	38 847 130 793	60 645 511 253
27.871.1:politiques économiques et de développement	98 914 060 126	38 570 116 664	60 343 943 462	98 914 060 126	38 570 116 664	60 343 943 462
27.871.2:Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	250 114 431	93 857 153	156 257 278	250 114 431	93 857 153	156 257 278
27.871.3:Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	221 881 225	127 287 500	94 593 725	221 881 225	127 287 500	94 593 725
27.871.4:Protection du droit de propriété foncière et Sécurisation des Garanties Hypothécaires	106 586 265	55 869 476	50 716 789	106 586 265	55 869 476	50 716 789
27.878: Concurrence et Protection du consommateur	1 681 124 000	852 000 382	829 123 618	1 681 124 000	852 000 382	829 123 618
27.878.1:Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	486 869 969	279 393 109	207 476 860	486 869 969	279 393 109	207 476 860
27.878.2:Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	276 245 969	90 072 297	186 173 672	276 245 969	90 072 297	186 173 672
27.878.3:Protection des intérêts économiques des consommateurs	131 372 984	25 565 284	105 807 700	131 372 984	25 565 284	105 807 700
27.878.4:Régulation du secteur des assurances	786 635 079	456 969 692	329 665 387	786 635 079	456 969 692	329 665 387
27.885: Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	10 631 159 767	2 060 686 992	8 570 472 775	10 631 159 767	2 060 686 992	8 570 472 775
27.885.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	2 872 497 767	1 617 870 466	1 254 627 301	2 872 497 767	1 617 870 466	1 254 627 301
27.885.2:Coordination administrative	7 758 662 000	442 816 526	7 315 845 474	7 758 662 000	442 816 526	7 315 845 474
Total pour la mission	111 804 925 813	41 759 818 167	70 045 107 646	111 804 925 813	41 759 818 167	70 045 107 646

Explication des principaux écarts :

Au titre de la loi de finances de l'année 2016, la mission "Stratégie Economique et Prospective" a bénéficié d'un budget de 111 804 925 813 F.CFA en AE/CP. Cependant, au terme de l'année budgétaire, seuls 41.759.818.167 F.CFA ont été consommés, soit un taux d'exécution global de 37,35%.

L'écart entre les autorisations parlementaires et les crédits exécutés s'élève à 70 045 107 646 F.CFA. Cet écart procède essentiellement de :

- la non mise à disposition totale des subventions à la SOGARA et à la SMAG. En effet, sur une subvention initiale 83 356 766 283 FCFA allouée à la SOGARA, 26 834 402 020 FCFA ont été mis à disposition, soit un différentiel de 56 522 364 263 FCFA. De même, sur 4 997 408 051 FCFA prévus pour la SMAG, 1 353 384 078 FCFAa été mis à disposition, soit un écart de 3 644 023 973 FCFA ;
- la non-levée de la réserve obligatoire de 9 650 222 230 FCFA ;
- les mesures de régulation budgétaire induites par la contraction des ressources de l'Etat.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
27.871: Elaboration et pilotage de la politique économique	99 492 642 046	38 847 130 793	60 645 511 253	99 492 642 046	38 847 130 793	60 645 511 253
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	213 024 000	63 917 000	149 107 000	213 024 000	63 917 000	149 107 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	700 000 000	519 227 181	180 772 819	700 000 000	519 227 181	180 772 819
Titre 4. Dépenses de transfert	91 408 032 046	29 886 506 289	61 521 525 757	91 408 032 046	29 886 506 289	61 521 525 757
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553
Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230
27.878: Concurrence et Protection du consommateur	1 681 124 000	852 000 382	829 123 618	1 681 124 000	852 000 382	829 123 618
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	224 124 000	174 882 750	49 241 250	224 124 000	174 882 750	49 241 250
Titre 3. Dépenses de biens et services	800 000 000	267 837 140	532 162 860	800 000 000	267 837 140	532 162 860
Titre 4. Dépenses de transfert	657 000 000	409 280 492	247 719 508	657 000 000	409 280 492	247 719 508
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.885: Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	10 631 159 767	2 060 686 992	8 570 472 775	10 631 159 767	2 060 686 992	8 570 472 775
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 295 666 000	277 593 500	7 018 072 500	7 295 666 000	277 593 500	7 018 072 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 000 000	498 459 856	1 540 144	500 000 000	498 459 856	1 540 144
Titre 4. Dépenses de transfert	2 835 493 767	1 284 633 636	1 550 860 131	2 835 493 767	1 284 633 636	1 550 860 131
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	111 804 925 813	41 759 818 167	70 045 107 646	111 804 925 813	41 759 818 167	70 045 107 646
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 732 814 000	516 393 250	7 216 420 750	7 732 814 000	516 393 250	7 216 420 750
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 000 000 000	1 285 524 177	714 475 823	2 000 000 000	1 285 524 177	714 475 823
Titre 4. Dépenses de transfert	94 900 525 813	31 580 420 417	63 320 105 396	94 900 525 813	31 580 420 417	63 320 105 396
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553
Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230

Explication des principaux écarts :

L'analyse du tableau révèle que sur 111 804 925 813 FCFA prévus, 41 759 818 167 FCFA ont été exécutés, soit un écart de 70 045 107 646 FCFA.

Cette situation d'exécution se décline par titre de dépense comme suit :

- **Titre 2 :** sur 7.732.814.000 F.CFA inscrits dans la loi des finances, 516.396.250 F.CFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 6,68% couvrant essentiellement les salaires des agents de la main d'œuvre non permanente du ministère.

L'écart de 7 216 420 750 F.CFA observé correspond au niveau de la solde permanente exécutée de manière centralisée au Ministère en charge du budget ;

- **Titre 3 :** votés en loi de finances à hauteur de 2 000 000 000 F.CFA, le montant consommé s'élève à 1 285 524 177 F.CFA, soit un taux d'exécution de 64%.

L'écart de 714 475 823 F.CFA entre les crédits votés et les crédits consommés s'explique par la non-levée de la réserve obligatoire dont le montant est de 100.000.000 F.CFA et par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de trésorerie de l'Etat ;

- **Titre 4** : Sur une dotation budgétaire de 94 900 525 813 F.CFA, 31 580 420 417 F.CFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 33.27%. L'écart est de 63 320 105 396 F.CFA. Cet écart résulte essentiellement de la mise à disposition partielle des subventions à la SOGAR A et à la SMAG.

En effet, sur une subvention initiale 83 356 766 283 FCFA allouée à la SOGARA, 26 834 402 020 FCFA ont été mis à disposition, soit un différentiel de 56 522 364 263 FCFA. De même, sur 4 997 408 051 FCFA prévus pour la SMAG, 1 353 384 078 FCFA mis à disposition, soit un écart de 3 644 023 973 FCFA.

- **Titre 5** : sur 2 171 586 000 F.CFA de budget alloué, 3 478 702 553 F.CFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 160%. Le dépassement constaté de 1 307 116 553 FCFA correspond à un transfert de crédits reçus de la mission "Provisions" pour couvrir la contrepartie gabonaise d'un financement extérieur accordé à l'ANPI.
- **Titre 6** : sur 5 000 000 000 F.CFA autorisés, 4 898 777 770 F.CFA ont été consommés, soit un écart de 101 222 230 F.CFA et un taux d'exécution de 98%.

Les crédits exécutés ont permis de prendre en charge les plans sociaux liés à la restructuration d'OZI NGOUONI, OZI MOABI et OGAPROV. Par contre, l'écart constaté correspond à la réserve de précaution non levée tout au long de l'exécution budgétaire.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 2	-7 176 700 750	0	0
Titre 3	+ 59 372 200	0	0
Titre 6	+ 168 803 228	0	0
Total des mouvements de CP	-6 948 525 322		0

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 2	-7 176 700 750	0	0	0
Titre 3	+ 59 372 200	0	0	0
Titre 6	+ 168 803 228	0	0	0
Total des mouvements de CP	-6 948 525 322		0	0

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Globalement, la mission "Stratégie économique et Prospective" présente une situation de transferts négative de 6 948 525 322 FCFA déclinée comme suit :

- 7 176 700 750 FCFA de dépenses de personnel transférées à la mission Gestion des finances publiques au titre de la couverture de la solde permanente ;
- 59 312 000 FCFA de dépenses de biens et services reçues de la mission "Provisions" au titre d'une annulation pour la prise en charge de la participation de l'ANPI à l'exposition d'ASTANA ;
- 168 803 228 FCFA également reçus de la mission provision pour la prise en charge des salaires d'AFRICA N° 1 du mois d'octobre.

PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Pan de la mission Stratégie économique, le programme "Elaboration et Pilotage de la Politique Economique" vise à :

- analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- contrôler et orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- élaborer les prévisions à court et moyen terme ;
- élaborer et suivre les stratégies de développement.

Le Responsable du programme est le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEFP).
Le programme recouvre :

- le pilotage à court terme de l'économie à travers la veille conjoncturelle ;
- l'information quantitative et qualitative sur tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle ;
- l'élaboration des stratégies de développement économique ;
- la protection du droit de propriété foncière.

Le programme est en articulation avec les programmes :

- Régulation et stratégie industrielle ;
- Promotion des échanges ;
- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Gestion fiscale ;
- Concurrence et protection du consommateur ;
- Urbanisation et aménagement du cadre de vie.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme "Elaboration et Pilotage de la politique économique" sont :

- Politique économique et de développement ;
- Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques ;
- Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques ;
- Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires.

ACTION N° 1 : Politique économique et de développement

Cette action comprend :

- l'élaboration de propositions de textes de lois visant à orienter l'économie ;
- la promotion de l'économie gabonaise par l'organisation des journées et forums économiques ;
- la réalisation de diagnostics, enquêtes, prévisions et analyses économiques ;
- le développement de la prospective économique et la proposition de stratégies économiques ;
- la conduite des processus de privatisation/restructuration des entreprises publiques ou parapubliques en difficulté ;
- la gestion de la stabilisation des prix et de la péréquation de certains produits (hydrocarbures, café, cacao, gaz, farine) ;
- l'appui aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement ;
- le développement des Zones franches.

ACTION N° 2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques

Cette action comprend :

- la publication des indicateurs conjoncturels de performance économique ;
- l'observation du secteur réel de l'économie par la rédaction des notes de conjoncture sectorielles ;
- le développement et la tenue des bases sectorielles ;
- la tenue d'un compte centralisé ;
- le recensement de toutes les entreprises sur le territoire ;
- l'utilisation d'un modèle de l'économie gabonaise qui permet de faire des prévisions à court et moyen terme.

ACTION N° 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques

Cette action comprend :

- les travaux de synthèse des comptes nationaux ;
- la mise en place de la méthodologie d'analyse financière des secteurs économiques ;
- la mise en place de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Commission Nationale de l'Information Statistique ;
- la réalisation des enquêtes multisectorielle IMIS ;
- la création de l'application informatique et le lancement de l'opération d'enregistrement des chômeurs ;
- le recensement général de la population et du logement.

ACTION N° 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires

Cette action comprend :

- l'informatisation, la dématérialisation du Livre foncier et la sécurisation des documents fonciers ;
- la contribution à l'amélioration du climat des affaires ;
- la détermination des stratégies et la modernisation de la conservation des documents fonciers ;
- la rationalisation et l'optimisation des procédures d'immatriculation et de publicité foncière ;
- l'informatisation de la conservation foncière et l'élaboration d'une loi informatique et liberté ;
- la modernisation et le renforcement des structures de la Conservation foncière.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Depuis quelques années, les différents Gouvernements ont élaboré plusieurs programmes et plans de développement économique, mais ces efforts, visant à diversifier l'économie gabonaise, ne sont pas encore parvenus à réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole. La structure de l'économie gabonaise est restée quasi-identique entre 2000 et 2009 même si on observe une transformation intersectorielle progressive depuis 2010.

Cependant, le secteur pétrolier représente environ 81% des exportations totales, 45 % du PIB et 60% des recettes budgétaires actuelles en moyenne, au cours des cinq dernières années. La valeur ajoutée non pétrolière s'est accrue à un taux moyen de plus de 4% par an depuis 2007, dépassant l'atone croissance de 1,7% de la valeur ajoutée pétrolière. Toutefois, cette croissance a démarré à partir d'une très petite base, et n'a donc pas encore eu un effet considérable sur le poids du pétrole dans l'économie nationale

L'objectif du gouvernement dans cet axe "diversification des sources de création de richesse et le renforcement de la gouvernance économique est de mettre en œuvre des stratégies afin de tirer profit des atouts compétitifs du pays (tant au niveau régional qu'international) pour accroître les capacités de création de richesses, d'emplois et de revenus pour les populations, et réduire ainsi la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole et sa vulnérabilité économique

Le programme « Elaboration et Pilotage de la Politique Economique » a pour rôle d'assurer la veille, l'orientation et l'encadrement économique, en proposant une stratégie de mise en œuvre des politiques sectorielles déclinées dans le PSGE, d'une part, de proposer les outils pour réguler et réglementer l'activité économique du Gabon dans la perspective d'accroître la valeur ajoutée et assurer la création des emplois.

Le programme « Elaboration et Pilotage de la Politique Economique » met à la disposition du gouvernement et des opérateurs économiques un dispositif économique et juridique favorable aux affaires. En effet, la valorisation des potentialités dont regorgent les secteurs « Gabon vert », « Gabon industriel » et « Gabon des services » implique la mise en place d'un environnement propice aux investissements. L'accroissement des investissements étrangers et nationaux, directs et indirects, demeure donc un objectif majeur.

En somme, l'élaboration des documents stratégiques de politiques économiques, la production des textes sur la législation et la réglementation économique et fiscale, la présentation de la conjoncture sectorielle, la production et la diffusion des données de l'économie nationale, l'organisation des forums économiques nationaux et internationaux, la constitution du fonds documentaire sont, entre autres, les axes qu'entend explorer le programme.

ENJEUX

Les enjeux relatifs au programme Elaboration et pilotage de la politique économique sont :

- parvenir à créer un tissu économique national couvrant l'ensemble du territoire ;
- participer activement à la diversification de l'économie et à l'amélioration de la compétitivité ;
- renforcer la veille statistique et économique ;
- intégrer l'ensemble des parties prenantes (administrations et secteur privé) à la définition de la politique économique ;
- parvenir à une parfaite complémentarité de l'action des différents départements et directions générales concourant à la promotion du développement économique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise

OBJECTIF N° 2 : Mesurer les disparités de développement économique entre les provinces

OBJECTIF N° 3 : Produire de manière régulière des études et statistiques économiques et démographiques

OBJECTIF N° 4 : Améliorer la gestion des entreprises publiques ou parapubliques

OBJECTIF N° 5 : Renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine, des matériaux de construction essentiels (ciment, tôles...)

OBJECTIF N°6 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques

OBJECTIF N° 7 : Améliorer la diffusion et la vulgarisation de l'information économique

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord de l'Economie Situation 2015 et perspectives 2016-2017 est produit avant le 30 avril 2016 ;
- Résultat annuel N° 2 : les journées de concertation économique sont tenues ;
- Résultat annuel N°3 : 1000 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel N°4 : 827 tonnes de cacao sont achetées ;
- Résultat annuel N°5 : 213 tonnes de café sont achetés ;
- Résultat annuel N°6: la convention liant le partenaire chinois à l'Etat gabonais, fait générateur pour l'aménagement de 900 ha sur la parcelle F de la zone franche de l'Ile MANDJI, est signée.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord de l'Economie est disponible (100%)
- Résultat annuel N°2 : les journées de concertation économique n'ont pas eu lieu (75%)
- Résultat annuel N°3 : 300 hectares de plantations de cacao et café ont été réhabilités
- Résultat annuel N°4 : 75 tonnes de cacao sont achetées
- Résultat annuel N°5 : 50 tonnes de café sont achetés
- Résultat annuel N°6 : la convention liant le partenaire chinois à l'Etat gabonais n'a pas été signée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Date limite de production du TBE	Date	30 septembre	30 avril	30 avril	Avril		Avril	30 avril
Taux d'avancement du projet de journées de concertation économique	%	%	%	100	75	-25	100	100
Nombre d'hectare de plantations de cacao réhabilités	Hectare	-	400	1000	300	-700	500	1000
Nombre de tonnes de cacao achetées	Tonne	-	750	827	75	-752	92	NC
Nombre de tonnes de café achetées	Tonne	-	300	213	50	-163	60	NC
Taux d'avancement du projet de signature de la convention	%	-	-	100	0	-100	0	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1 :** le Programme se proposait pour l'année 2016 de produire avant le 30 avril le Tableau de Bord de l'Economie. Ce résultat a été obtenu. Le Tableau de Bord est disponible sur le site de la Direction Générale de l'Economie (www.dge.gouv.ga).
- **Résultat annuel N°2 :** la tenue des journées de concertation économique initialement prévue, n'a pas eu lieu ; cette activité a été abandonnée faute de financement.
- **Résultats annuel N°3, 4 et 5 :** le programme se proposait de réhabiliter 1000 hectares de plantations de cacao et café, d'acheter 827 tonnes de cacao et 213 tonnes de café. Aucun de ces résultats n'a été atteint à 100%, car la régulation budgétaire n'a pas permis de respecter le calendrier culturel.
- **Résultat annuel N°6 :** l'ambition était de signer une convention liant le partenaire chinois à l'Etat gabonais, la décision du Ministre de l'Economie relative au transfert du dossier à l'entreprise OLAM a bloqué l'avancement du dossier.

En somme, l'atteinte de l'objectif, « **Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise** » bien que prioritaire dans le PSGE (Plan Stratégique Gabon Emergent), suscite des inquiétudes certaines au regard des résultats obtenus dans l'année. Toutefois il a été reconduit dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Mesurer les disparités de développement économique entre les provinces

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Le tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) situation 2015 est produit ;
- Résultat annuel N° 2 : Le tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) situation 2015 est produit.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le tableau de Bord de l'Economie Provinciale a été produit à 75%
- Résultat annuel N°2 : le tableau de bord des indicateurs sociaux est produit à 40%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP annuel	%	-	100	100	75%	-25	100	
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS annuel	%	-	100	100	40%	-60	100	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : le Programme se proposait d'élaborer à 100% le Tableau de Bord des économies provinciales, celui-ci ne l'a été qu'à 75%. La non-atteinte du résultat est liée au retard accusé dans le paiement (février 2017) des engagements relatifs à la mission de collecte des informations.

Résultats annuel n°2 : Le livrable attendu était la production du Tableau de Bord des Indicateurs Sociaux (TBIS) annuel. Après les travaux préparatoires, la mission de collecte de données sur l'ensemble du territoire constitue l'étape déterminante pour la production du TBIS. Malheureusement, celle-ci n'a pas eu lieu. La régulation budgétaire décidée par le Gouvernement afin de tenir compte de la trésorerie de l'Etat, n'a pas permis de couvrir le déplacement des agents. Ce qui explique la non parution du Tableau de Bord des Indicateurs Sociaux.

L'objectif « **Mesurer les disparités de développement économique entre les provinces** » n'a pas correctement évolué. Toutefois, une meilleure évolution est envisageable si les mesures adéquates sont prises à temps.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Produire de manière régulière des études et statistiques économiques et démographiques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le nouveau modèle de prévision macroéconomique est opérationnel ;
- Résultat annuel N°2 : l'annuaire statistique est publié ;
- Résultat annuel N°3 : Gabon en quelques chiffres est publié ;
- Résultat annuel N°4 : les Comptes nationaux sont publiés ;
- Résultat annuel N°5 : le rapport sur les monographies pays dans le cadre du commerce international.
- Résultat annuel N°6 : l'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) est produite ;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le nouveau modèle de prévision macroéconomique est opérationnel à 50%.
- Résultat annuel N°2 : l'annuaire statistique n'a pas été publié.
- Résultat annuel N°3 : données non disponibles.
- Résultat annuel N°4 : données non disponibles.
- Résultat annuel N°5 : le rapport sur les monographies du pays dans le cadre du commerce international n'a pas été élaboré.
- Résultat annuel N°6 : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation pour les 12 mois de 2016 est disponible publié sur le site de la DGS et diffusion aux partenaires.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du modèle	%	NC	50	80	50	-30	80	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de l'annuaire statistique	%	NC	50	100	0	-100	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de Gabon en quelques chiffres	%	NC	50	100	0	-100	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration des Comptes nationaux	%	NC	50	100	0	-100	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration des monographies pays	%	NC	50	100	0	-100	NC	NC
Taux d'avancement de l'enquête EDM	%	NC	60	100	40	-60	100	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : le Programme se proposait de rendre opérationnel le nouveau modèle de prévision macroéconomique. Les difficultés de mobilisation des ressources n'ont pas permis de déplacer l'expert qui assiste techniquement la DGEFP. De ce fait, aucune action n'a été menée.

Résultat annuel n°2 : le livrable attendu était la publication de l'annuaire statistique. A la fin de l'exercice budgétaire, le livrable n'a pas été acquis, car la régulation budgétaire décidée par le gouvernement afin de tenir compte du niveau de trésorerie de l'Etat n'a pas facilité le regroupement des données.

Résultat annuel n°3 : l'ambition était de produire un document appelé : « Gabon en quelques chiffres ». Ce résultat escompté tout comme les deux précédents, n'a pas été obtenu pour des raisons de régulation budgétaire.

Résultat annuel n°4 : la publication des comptes nationaux visée en début d'année 2016 n'a pas été effective car les données n'ont pas pu être collectées.

Résultat annuel n°5 : le livrable attendu était l'élaboration des monographies du pays dans le cadre du commerce international. Cette activité n'a pas été réalisée par l'indisponibilité des données.

Résultat annuel n°6 : l'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) préalablement prévue n'a pas été réalisée. Seuls les fonds relatifs à l'EGEP II et à l'IHPC ont été disponibles. Les questionnaires et les applications de collecte sont élaborés. L'Enquête pilote de l'EGEP II a été réalisée.

De façon globale, l'objectif « Produire de manière régulière des études et statistiques économiques et démographiques » est en mauvaise voie au regard du niveau d'atteinte des cibles, très faible.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Améliorer la gestion des entreprises publiques ou parapubliques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 6 entreprises sont restructurées : CNI, SEPBG, AFRICA n°1, CIM Gabon, SOGAFAM, RAGASEL ;
- Résultat annuel N°2 : 2 entreprises sont privatisées : Palmeraie de NGOUONI, AGRIPOG ;
- Résultat annuel N°3 : 1 plan social est régularisé : SOGADEL.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 6 entreprises ont été restructurées
- Résultat annuel N°2 : 3 entreprises ont été privatisées
- Résultat annuel N°3 : 2 plans sociaux ont été régularisés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entreprises restructurées	Entreprise	2	4	6	6	0	3	NC
Nombre d'entreprises privatisées	Entreprise	0	0	2	3	+1	5	NC
Nombre de plans sociaux régularisés	Plan social	4	8	1	2	+1	3	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Les 6 entreprises restructurées sont celles retenues dans le PAP (CNI, SEPBG, AFRICA n°1, CIM Gabon, SOGAFAM, RAGASEL)

Résultat annuel N°2 : En cours d'exercice et sur instructions de la tutelle, une autre entreprise a été ajoutée. Ce qui augmente à 3 entreprises privatisées en 2016.

Résultat annuel N°3 : le budget disponible n'étant pas suffisant, le plan social SOGADEL prévu dans le PAP a été abandonné au profit de deux autres moins onéreux.

L'objectif « Améliorer la gestion des entreprises publiques ou parapubliques » est en bonne voie au regard des résultats obtenus. Toutefois, il est primordial d'accompagner le plan social de SOGADEL en y mettant un peu plus de moyens.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine et des matériaux de construction essentiels

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : La rationalisation de la péréquation de la farine est effective ;
- Résultat annuel N°2 : Le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 50% ;
- Résultat annuel N°3 : Le prix de la farine est identique sur l'ensemble du territoire national.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : La rationalisation de la péréquation de la farine est effective à 80%
- Résultat annuel N°2 : Le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 0%
- Résultat annuel N°3 : Le prix de la farine n'est pas identique sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de rationalisation de la péréquation de la farine	%	-	70	100	80	-20	100	NC
Ecart moyen du prix de la farine entre Libreville et l'Intérieur	%	22	22	50	00	-50	0	NC
Taux d'avancement du projet de péréquation des matériaux de construction essentiels	%	-	30	50	00	-50	50	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition était de rationaliser la péréquation de la farine, ceci n'a pas été effectif à 100% mais à 80%. Les 80%, sont le résultat de l'actualisation de l'Arrêté 0288 en deux arrêtés distincts : un arrêté fixant le taux de remboursement de la péréquation de la farine qui actualise les nouveaux chemins logistiques entre Libreville et l'intérieur du pays ; un deuxième arrêté créant la commission technique de délivrance d'agrèments de transport du produit de la farine.

Résultat annuel N°2 : le programme se proposait d'élaborer à 50% le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle). Ce résultat n'a pas été atteint parce que les arrêtés mentionnés ci-dessus n'ont pas encore été validés. Aucune campagne de sensibilisation n'a été faite auprès des vendeurs.

Résultat annuel N°3 : le Programme se proposait de rendre identique le prix de la farine sur l'ensemble du territoire national. Les TDR ont été envoyés au cabinet du Ministre. Mais, la logistique n'a pas permis d'atteindre le résultat escompté car le projet n'a connu aucune mise à disposition.

L'objectif « **Renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine et des matériaux de construction essentiels** » n'est pas en bonne voie au regard des cibles atteintes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le livre foncier est intégralement dématérialisé ;
- Résultat annuel N° 2 : le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation est de 90 jours ;
- Résultat annuel N° 3 : le bâtiment de la Conservation Foncière est entré en fonctionnement ;
- Résultat annuel N° 4 : délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre est de 90 jours ;
- Résultat annuel N° 5 : délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation est de 15 jours ;
- Résultat annuel N° 6 : le nombre des titres fonciers non retirés est de 800.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le livre foncier a été dématérialisé à 5%.
- Résultat annuel N°2 : le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation est de 120 jours.
- Résultat annuel N°3 : le bâtiment de la Conservation Foncière est entré en fonctionnement à 5%
- Résultat annuel N°4 : délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre est de 110 jours
- Résultat annuel N°5 : délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation est de 15 jours
- Résultat annuel N°6 : le nombre des titres fonciers non retirés est de 100

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de dématérialisation des titres inscrits au Livre foncier	%	-	-	20	5	-15	-	NC
Délai moyen de publication de réquisitions d'immatriculation	jour	-	150	90	120	-30	90	NC
Taux d'avancement des travaux de construction du bâtiment de la conservation foncière	%	NC	100	100	5	-95		NC
Délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre	jour	-	110	90	110	-20	60	NC
Délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation	Jour	-	30	15	30	+15	7	NC
Nombre des Titres fonciers non retirés	Titre foncier	900	900	800	900	+100	700	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'ambition affichée était la dématérialisation intégrale du livre foncier. Faute de budget d'investissement pour la poursuite du projet de dématérialisation, le résultat escompté n'a pas été atteint. Les 5% réalisés représentent l'acquisition de 2 scanners de haute précision sur le budget de fonctionnement.

Résultat annuel N°2 : le résultat escompté était de réduire le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation à 90 jours, ce résultat n'a pas été obtenu essentiellement pour deux raisons à savoir :

- Les Publications se font au journal officiel qui accuse beaucoup de retard; ce retard ne permet pas de réduire le nombre de jours d'attente pour la publication ;
- L'absence des bulletins d'informations tenues par la conservation foncière, ne permet pas la maîtrise des délais de publication, de réquisition et d'immatriculation ;

Résultat annuel N°3 : le Programme se proposait de mettre en fonctionnement le bâtiment de la Conservation Foncière, au terme de l'exercice budgétaire 2016, celui-ci ne l'a été qu'à 5%, faute de budget d'investissement.

Résultat annuel N°4 : l'ambition était de réduire le délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre, à 90 jours. Cette ambition n'a pas été atteinte. La non maîtrise de la publication des réquisitions par la conservation foncière, est due à l'insuffisance de matériel informatique, l'absence des locaux adaptés à la mise en place des procédures adaptées.

Résultat annuel N°5 : réduire le délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation à 15 jours

francs était le résultat escompté. Cependant, les recherches sont effectuées manuellement, ce qui explique la non réduction des délais par la conservation foncière ;

Résultat annuel N°6 : le Programme se proposait de réduire le nombre des Titres fonciers non retirés. Ce résultat escompté n'a pas été atteint. L'absence des campagnes d'information et de sensibilisation des requérants due à l'insuffisance des moyens financiers ; l'absence des bulletins d'informations tenues par la conservation foncière expliquent la non atteinte de la cible.

L'objectif : « **Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques** » est en mauvaise voie au regard des résultats obtenu tout au long de l'année 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Améliorer la diffusion et la vulgarisation de l'information économique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : 50 nouvelles productions de la DGPEF sont disponibles au CIP ;
- Résultat annuel N° 3 : le nombre d'ouvrages et de périodiques disponibles au CIP est 1670 ;
- Résultat annuel N° 4 : Le nombre de connexions sur le site internet est de 3000.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 32 nouvelles productions sont disponibles au CIP
- Résultat annuel N°3 : 1662 ouvrages et périodiques disponibles au CIP
- Résultat annuel N°4 : 2558 connexions ont été enregistrées

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouvelles productions DGPEF disponibles au CIP	Nombre	45	45	50	32	-18	55	NC
Nombre d'ouvrages & périodiques disponibles au CIP	Nombre	1650	1662	1670	1662	-8	1690	NC
Nombre de connexions sur le site internet de la DGPEF	Nombre	-	-	3000	2558	+442	3000	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le résultat escompté était 50 nouvelles productions de la DGPEF. Cependant, 32 nouvelles productions ont été obtenues et comprennent le Tableau de Bord de l'Economie, 3 parutions de notes de conjoncture trimestrielle; 3 parutions des Notes de la DEM ; 4 parutions du Bulletins trimestriels d'analyse monétaire ; d'une Note de conjoncture financière internationale ; 4 parutions du Chrono des mesures de politique économique ; et Résumé de l'actualité économique, financière et sociale. Par ailleurs, suite aux difficultés de mobilisation de fonds, certaines productions ont été abandonnées, notamment celles dont l'impression est faite par des prestataires.

Résultat annuel N°2 : initialement prévues à 1670, le nombre d'ouvrages et de périodiques disponibles au CIP, aucun approvisionnement n'a été effectué en 2016, car, les fournisseurs n'ont pas été payés.

Résultat annuel N°3 : l'ambition affichée était d'avoir 2500 connexions sur le site internet de la DGPEF. Cette ambition a été satisfaite. En effet, à chaque fois qu'un chercheur arrivait au CIP, une certaine communication a été faite sur le CIP. La plupart des chercheurs ont été renvoyés vers le site internet de la DGPEF pour compléments d'informations. Ce qui explique ce résultat de 2558 connexions.

Compte non tenu du résultat annuel 3, non obtenu, l'objectif affiche une bonne performance au résultat annuel 2 et le résultat annuel 1 malgré qu'il ne soit pas atteint à 100% est tout de même encourageant. Tout ceci amène à penser que la réalisation de l'objectif à l'échéance pluriannuelle est encore envisageable pourvu que les moyens nécessaires soient mobilisés à temps.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
N°1. Politiques économiques et de développement	98 914 060 126	38 570 116 664	60 343 943 462	98 914 060 126	38 570 116 664	60 343 943 462
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	88 208 000	38 970 000	49 238 000	88 208 000	38 970 000	49 238 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	293 619 080	267 160 052	26 459 028	293 619 080	267 160 052	26 459 028
Titre 4. Dépenses de transfert	91 360 647 046	29 886 506 289	61 474 140 757	91 360 647 046	29 886 506 289	61 474 140 757
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553
Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230
N°2 : Conjoncture économique et prévisions macro-économiques	250 114 431	93 857 153	156 257 278	250 114 431	93 857 153	156 257 278
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	102 016 000	2 117 500	99 898 500	102 016 000	2 117 500	99 898 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	148 098 431	91 739 653	56 358 778	148 098 431	91 739 653	56 358 778
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macro-économiques	221 881 225	127 287 500	94 593 725	221 881 225	127 287 500	94 593 725
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	11 640 000	12 287 500	-647 500	11 640 000	12 287 500	-647 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	162 856 225	115 000 000	47 856 225	162 856 225	115 000 000	47 856 225
Titre 4. Dépenses de transfert	47 385 000	0	47 385 000	47 385 000	0	47 385 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires	106 586 265	55 869 476	50 716 789	106 586 265	55 869 476	50 716 789
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	11 160 000	10 542 000	618 000	11 160 000	10 542 000	618 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 426 265	45 327 476	50 098 789	95 426 265	45 327 476	50 098 789
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	99 492 642 046	38 847 130 793	60 645 511 253	99 492 642 046	38 847 130 793	60 645 511 253
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	213 024 000	63 917 000	149 107 000	213 024 000	63 917 000	149 107 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	700 000 000	519 227 181	180 772 819	700 000 000	519 227 181	180 772 819
Titre 4. Dépenses de transfert	91 408 032 046	29 886 506 289	61 521 525 757	91 408 032 046	29 886 506 289	61 521 525 757
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553	2 171 586 000	3 478 702 553	-1 307 116 553
Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230	5 000 000 000	4 898 777 770	101 222 230

Explication des principaux écarts :

En 2016, l'exécution des crédits du programme "Elaboration et Pilotage de la politique économique" fait ressortir un gap de 60 390 217 171 FCFA. En effet, sur une autorisation de 99 492 642 046 FCFA, seuls 39 102 424 875 FCFA ont été exécutés ; soit un taux d'exécution de 39,3%.

Cet écart résulte essentiellement des niveaux d'exécution des titres 4 et 5 de l'Action Politique économique et de développement.

En effet, sur 91 408 032 046 FCA inscrits en titre 4 dans la loi de finances, ce titre de dépense a été exécuté à 29 886 506 289 FCFA, soit un écart de 61 521 525 757 FCFA et un taux d'exécution de 32,7%. L'écart constaté équivaut à la partie des subventions de la SOGAR A et de la SMAG non mise à disposition.

Aussi, contrairement à l'exécution des dépenses de transferts, le titre 5 a été exécuté à 3 478 702 553 FCFA contre 2 171 586 000 FCFA prévus dans la loi de finances, soit un dépassement de 1 307 166 553 FCFA.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme : 27.871 Elaboration et Pilotage de la Politique économique	Programme : 27.885. pilotage et Soutien à la politique économique	Titre 3	-15 095 000	-15 095 000
Total des virements			-15 095 000	-15 095 000
dont Titre 3			-15 095 000	- 15 095 000

Explication des impacts de chaque virement :

Le Programme 27.871. « Elaboration et Pilotage de la Politique économique » a viré **15 095 000 F.CFA** au Programme : 27.885 « Pilotage et soutien à la politique économique » pour la prise en charge d'une mission des ministres des Finances de la zone franc.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme : Elaboration et Pilotage de la Politique Economique	Programme : 14.521. Gestion des dépenses et contrôle des ressources	Titre 2	- 111 391 000	-111 391 000
Programme : 23.780.	Programme : Elaboration et Pilotage de la Politique Economique	Titre 2	+2 004 000	+2 004 000
Programme : 23.780.	Programme : Elaboration et Pilotage de la Politique Economique	Titre 3	+ 59 312 000	+ 59 312 000
Programme : 23.780.	Programme : Elaboration et Pilotage de la Politique Economique	Titre 6	+168 803 228	+168 803 228
Total des Transferts			+ 108 728 228	+ 108 728 228
dont Titre 2			- 109 387 000	- 109 387 000
Dont titre 3			+ 59 312 000	+ 59 312 000
dont Titre 6			168 803 228	168 803 228

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme "Elaboration et Pilotage de la politique économique" a enregistré, au cours de l'année 2016, un total de mouvements de transferts de +2.059.247.863 F.CFA déclinés comme suit :

- 111 391 000 FCFA de dépenses de personnel transférées au programme Gestion des dépenses et contrôle des ressources au titre du regroupement des crédits du titre 2 pour la couverture de la solde permanente ;
- 2 004 000 FCFA de dépenses de personnel, reçus de la Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles en vue d'un ajustement de la MONP du programme ;
- 59 312 000 FCFA de dépenses de biens et services reçues de la mission "Provisions" au titre d'une annulation pour la prise en charge de la participation de l'ANPI à l'exposition d'ASTANA ;
- 168 803 228 FCFA également reçus de la mission provision pour la prise en charge des salaires d'AFRICA N° 1 du mois d'octobre.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		249	249	5	133	128	377
Permanents		229	229	3	133	130	359
Non permanents		20	20	2	0	2	18
Agents de catégorie B		43	43	12	18	6	49
Permanents		30	30	10	18	8	38
Non permanents		13	13	2	0	-2	11
Agents de catégorie C		7	7	0	7	7	14
Permanents		2	2	0	7	7	9
Non permanents		5	5	0	0	0	5
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		299	299	17	158	141	440
Main d'œuvre non permanente		37	37	0	0	0	37
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		336	336	17	158	141	477

Explication des évolutions :

Entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, l'effectif du programme a évolué de 42%; passant de 336 à 477 agents toutes catégories confondues.

Le programme enregistre 17 départs dont 10 retraités, 2 décédés et 5 mutés vers d'autres Ministères et 158 nouveaux. Ces entrants sont constitués essentiellement des agents en activité dans nos administrations et qui sont en attente de postes budgétaires depuis 2011. En effet, afin de répondre aux nouvelles exigences, liées à l'évolution des missions des administrations du programme, le recrutement des juristes, fiscalistes, statisticiens - économistes, économètres, démographes s'est avéré nécessaire.

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		58	53	-5
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0	0
Total pour l'opérateur Comité de Privatisation		58	53	-5
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		261	261	0
Total pour l'opérateur CAISTAB		261	261	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		-	19	19
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		-	0	0
Total pour l'opérateur ANPI-Gabon			19	19
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		10	20	10
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		9	14	5
Total pour l'opérateur Zone Franche Ile Mandji		19	34	15
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		-	9	9
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		-	0	0
Total pour l'opérateur FGIS		-	9	9
Total pour le programme		338	376	38

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Entre fin 2015 et fin 2016 l'effectif des opérateurs des opérateurs croît de 11,2% passant de 338 à 376 agents. 69,4% de ces agents sont les salariés de la CAISTAB, du fait de ses représentations à l'intérieur du pays. En outre l'arrivée de l'Opérateur ANPI durant l'année 2016 fait croître les effectifs des Opérateurs de 19 agents.

Contrairement aux Opérateurs, l'évolution des effectifs est plus forte dans les trois (3) administrations du programme ; soit 42% pour l'Etat contre 11,2% pour les Opérateurs. L'évolution des missions des trois administrations du programme a donc nécessité l'acquisition de nouvelles compétences.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	213 024 000	213 024 000	63 917 000	63 917 000	149 107 000	149 107 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	213 024 000	213 024 000	63 917 000	63 917 000	149 107 000	149 107 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel inscrites dans le programme concernent les salaires des agents de la MONP. L'écart de 149 107 000 FCFA constaté correspond au niveau des crédits non exécutés et transférés au programme gestion des dépenses et contrôles des ressources dans le cadre des opérations de couverture de la solde permanente.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 Politique économique et de développement	293 619 080	293 619 080	267 160 052	267 160 052	26 459 028	26 459 028
Pilotage du BOP Economie-Fiscalité & Développement	30 219 080	30 219 080	13 555 213	13 555 213	16 663 867	16 663 867
Outil de Prévision, Modèle de l'Economie Gabonaise	20 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Administration du Personnel et du patrimoine	14 000 000	14 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Tableau de bord de l'Economie Provinciale	11 400 000	11 400 000	5 700 000	5 700 000	5 700 000	5 700 000
Notes de Conjonctures Sectorielles	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	0	0
Tableau de Bord de l'Economie Gabonaise	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	0	0-
Participation aux réunions internationales (Zone franc, FMI, Banque mondiale, BAD, BEAC, BID)	48 600 000	48 600 000	24 300 000	24 300 000	24 300 000	24 300 000
Suivi et analyse de la Politique Fiscale	14 000 000	14 000 000	4 592 639	4 592 639	9 407 361	9 407 361
Gestion des Institutions Financières	14 000 000	14 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Promotion de la Microfinance	11 400 000	11 400 000	5 700 000	5 700 000	5 700 000	5 700 000
Exposition internationale Astana 2017			59 312 200	59 312 200	- 59 312 200	- 59 312 200
AC TION 2 Conjoncture économique et prévision macroéconomique	148098431	148098431	91 739 653	91 739 653	56 358 778	56 358 778
Constitution de Fonds Documentaire	4736845	4736845	2 250 000	2 250 000	2 486 845	2 486 845
Programmes Sectoriels	17894736	17894736	8 500 000	8 500 000	9 394 736	9 394 736
Synthèses et Promotion Economiques	14736842	14736842	11 000 000	11 000 000	3 736 842	3 736 842
Prévisions et Analyses Macroéconomiques	14736842	14736842	7 000 000	7 000 000	7 736 842	7 736 842
Pilotage du BOP Economie-Fiscalité & Développement	15238430	15238430	12 000 000	12 000 000	3 238 430	3 238 430
Entretien & réparation divers	47368421	47368421	35 489 653	35 489 653	11 878 768	11 878 768
Tableau de Bord Social	15789473	15789473	7 500 000	7 500 000	8 289 473	8 289 473
Coordination du programme	7596842	7596842	4 000 000	4 000 000	3 596 842	3 596 842
Renforcement des capacités	10000000	10000000	4 000 000	4 000 000	6 000 000	6 000 000
AC TION 3 Comptes nationaux et statistiques	162 856 225	162 856 225	115 000 000	115 000 000	47 856 225	47 856 225
Fonctionnement de l'administration		0	3 000 000	3 000 000	-3 000 000	-3 000 000
Mise en place de la base de données cartographique	5 386 500	5386500	0	0	5 386 500	5 386 500
Former 15 cadres de la DGS au SIG	2 900 000	2900000	0	0	2 900 000	2 900 000

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Elaboration d'un système d'information géographique	3 636 311	3636311	0	0	3 636 311	3 636 311
Renforcement de capacité de 15 cadres de la DGS en projection et perspectives démographiques	2 900 000	2900000	0	0	2 900 000	2 900 000
Produire le document sur la situation démographique du Gabon	2 900 000	2900000	0	0	2 900 000	2 900 000
Recensement Général de la Population (Financement à prévoir en 2016)	0	0	0	0	0	0
Production de l'Indice Harmonisé des prix à la consommation et de l'Indicateur de Convergence de la CEMAC	11 400 000	11400000	12 000 000	12 000 000	-600 000	-600 000
Publication de l'annuaire Statistique du Gabon 2013 et le Gabon en quelques chiffres 2014	6 650 000	6650000			6 650 000	6 650 000
Production des statistiques du Commerce Extérieur 2013-2014	2 425 000	2425000			2 425 000	2 425 000
Elaborer et publier le document des nomenclatures nationales	4 275 000	4275000			4 275 000	4 275 000
Entretien et mise à jour du site de la DGS	1 425 000	1425000			1 425 000	1 425 000
Organisation de la journée africaine de la statistique 2016	7 800 000	7800000	0	0	7 800 000	7 800 000
Evaluer la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)	13 258 414	13258414			13 258 414	13 258 414
Production des comptes nationaux définitifs 2011	23 750 000	23750000			23 750 000	23 750 000
Production des comptes nationaux provisoires 2012 et 2013	22 800 000	22800000			22 800 000	22 800 000
Production des statistiques sur l'emploi et les salaires 2012 et 2013	22 850 000	22850000			22 850 000	22 850 000
Production des indicateurs conjoncturels (Indice de la production Industrielle et Indice du Chiffre d'affaires)	14 250 000	14250000			14 250 000	14 250 000
2ème Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté (EGEP)		0	100 000 000	100 000 000	-100 000 000	-100 000 000
Production de la centrale de bilans 2012 et 2013	14 250 000	14250000			14 250 000	14 250 000
ACTION 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires	95426265	95426265	45327476	45327476	50 098 789	50098789
Pilotage, Contrôle et Coordination des Services de l'UO 3	20 000 000	20 000 000			20 000 000	20 000 000
Informatisation des Archives et accompagnement des usagers	11 771 303	11 771 303			11 771 303	11 771 303
Numérisation des documents fonciers	5 000 000	5 000 000			5 000 000	5 000 000
Renforcement des capacités des agents sur les pratiques et techniques foncières (administratives et informatiques)	8 000 000	8 000 000			8 000 000	8 000 000
Centralisation des données d'immatriculation des parcelles	2 000 000	2 000 000			2 000 000	2 000 000
Sécurisation des garanties hypothécaires : contrôle, conformité et qualité	5 000 000	5 000 000			5 000 000	5 000 000
Audits et études des procédures foncières	8 654 962	8 654 962			8 654 962	8 654 962
Recherche des financements internationaux	8 000 000	8 000 000			8 000 000	8 000 000
Elaboration des statistiques des titres fonciers pour 3 Provinces	2 000 000	2 000 000			2 000 000	2 000 000
Signature des ordonnances d'immatriculation	10 000 000	10 000 000			10 000 000	10 000 000
Campagne de sensibilisation et d'informations sur les procédures d'immatriculations et de publicité foncière à l'endroit des populations (3 Provinces)	5 000 000	5 000 000	25 000 000	25 000 000	-20 000 000	-20 000 000
Contentieux et réglementation foncière	2 000 000	2 000 000			2 000 000	2 000 000
Conférence sur la réforme foncière (Bilan d'étape)	8 000 000	8 000 000			8 000 000	8 000 000
SPG		0	20 327 476	20 327 476	-20 327 476	-20 327 476
Total des crédits de titre 3	700 000 000	700 000 000	519 227 181	519 227 181	180 772 819	180 772 819

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

ACTION 1 : Politique économique et de développement :

Sur une autorisation de 293 619 080 F.CFA, 267 160 052 F.CFA ont été exécutés pour :

- la réalisation du Tableau de Bord de l'Economie pour 90 millions : Cette enveloppe a financé les fournitures informatiques, la papeterie, les frais de missions pour les enquêteurs, la location des véhicules d'enquêtes, l'impression ;
- la réalisation des 4 Notes de conjoncture pour 40 millions (frais de déplacement, carburant, papeterie, fournitures informatiques et impression) ;
- 59 312 200 de FCFA ont été engagés sur instruction du cabinet du Ministre pour financer les dépenses liées à la participation du Gabon à l'exposition Internationale d'ASTANA, où l'ANPI-Gabon a eu un Stand ;
- 76 420 021 de FCFA pour le fonctionnement des services ; notamment les fournitures de bureaux, informatiques, papeterie, les fournitures d'entretiens de bâtiments et les fournitures de consommation téléphoniques.

ACTION 2 : Conjoncture économique et prévision macroéconomique

Sur une autorisation de 148 098 431 F.CFA, 91 739 653 F.CFA ont été exécutés pour :

- la promotion de l'économie provinciale à travers : la réalisation des travaux préparatoires en vue de la production du Tableau de Bord des Economies Provinciales ;
- la réalisation des travaux préparatoires liés à l'élaboration du Tableau de Bord des Indicateurs Sociaux.
- l'encadrement des Etablissements de Micro finance ;
- le fonctionnement des Services (maintenance de l'ascenseur, fourniture, l'impression de productions DGEPF...).

ACTION 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macro-économiques

Pour une autorisation de 162 856 225 FCFA, on enregistre une exécution de 115 000 000 FCFA. Ce niveau d'exécution a servi à :

- la réalisation de la 2^{ème} phase de l'Enquête Gabonaise sur l'Evaluation de la Pauvreté. 100 millions pour fournitures informatiques, papeterie, frais de missions et de déplacement pour couvrir l'ensemble du territoire ;
- la Production de l'Indice Harmonisé des prix à la consommation et de l'Indicateur de Convergence de la CEMAC (12 millions)
- la consommation de carburant.

ACTION 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires

Un montant de 45 327 476 FCFA a été exécutés sur une autorisation 95 426 265 FCFA. Cette consommation a servi à :

- la formation des agents de la Conservation Foncière sur les techniques de Documentation et d'Archivages (DOUALA 2016)
- la couverture des frais de dédouanement des machines devant servir la dématérialisation du livre foncier
- la prise en charge du loyer de l'immeuble ORCHIDIA où est logé le service informatique de la Conservation foncière ;
- la prise en charge des missions de formation des agents (Paris 2016).

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1 Politique économique et de développement	91 360 647 046	91 360 647 046	29 886 506 289	29 886 506 289	61 521 525 757	61 521 525 757
Subvention Caisses de stabilisation et de péréquation	635 670 304	635 670 304	286946116	286946116	348 724 188	348 724 188
Subvention Zone franche Ile Mandji	394 795 236	394 795 236	356391140	356391140	38 404 096	39 500 000
Subvention Comité de privatisation	299 844 483	299 844 483	38095256	38095256	261 749 227	265 000 000
Agence Nationale pour la Promotion des Investissements	904 401 164	904 401 164	816424650	816424650	87 976 514	90 487 024
Maison des acteurs non Etatiques	22 611 365	22 611 365	20411819	20411819	2 199 546	2 199 546
Banque de l'Habitat du Gabon	46 775 739	46 775 739	0	0	46 775 739	46 775 739
COSUMAF	223 983 829	223 983 829	180451210	180451210	43 532 619	43 532 619
Opérateur-FGIS-AC Fonds GabInv Stratégiques	199 896 322	199 896 322	0	0	199 896 322	20 000 000
AFRITAC CENTRE	278 494 270	278 494 270	0	0	278 494 270	278 494 270
SOGARA	83 356 766 283	83 356 766 283	26 834 402 020	26 834 402 020	56 522 364 263	56 632 696 227
Subvention à la SMAG	4 997 408 051	4 997 408 051	1 353 384 078	1 353 384 078	3 644 023 973	3 644 023 973
AC TION 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macro-économiques	47385000	47 385 000	0	0	47385000	47385000
Total des crédits de titre 4	91 408 032 046	91 408 032 046	29 886 506 289	29 886 506 289	61 521 525 757	61 521 525 757

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le titre de 4 a bénéficié d'un montant de 91 408 032 046 F CFA dont, 29 886 506 289 F.CFA ont été consommés. Les opérateurs de l'Etat ont consommé, un montant global de 1 674 111 836 FCFA et 28 212 394 453 F.CFA au titre des subventions des organismes non Opérateurs et des cotisations internationales.

- Pour ce qui est des opérateurs :

Pour la CAISTAB, un montant de 286 228 620 F.CFA a été mis à disposition ; mais seulement 120 millions ont été payés au terme de l'exercice 2016. Cette somme a servi à l'achat de 74 650 kg de cacao, 49 326 kg de café, 500 000 sachets de pépinières.

La Zone Franche Ile MANDJI a consommé 355 500 000 FCFA. Cette somme a servi principalement au paiement des salaires (246 500 000 FCFA), à l'achat des consommables de bureau (59 millions de FCFA).

Le Comité de privatisation n'a pu consommer que 38 millions sur une autorisation de 270 millions. Ces décaissements ont servi à la couverture des charges relatives aux missions préparatoires d'évaluation devant aboutir au paiement des plans sociaux d'OZI NGOUONI et OGAPROV.

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) a consommé 180 millions.

L'Agence Nationale de la Promotion des Investissements du Gabon a bénéficié de 809 393 474 F.CFA dont 440 576 000 FCFA pour les traitements et 368 817 474 FCFA salaires et aux biens et services.

Dans le cadre du soutien que l'Etat apporte aux unités de productions, 28 117 303 773 FCFA ont été ordonnancés dont 26 767 303 773 FCFA au profit de la raffinerie (SOGARA) et 1 350 000 000 FCFA au profit de la SMAG aux fins de stabiliser le prix de la farine.

Par ailleurs, les 47 355 000 FCFA, alloués à l'Action « comptes nationaux et Statistiques » et représentant la contribution du Gabon au fonctionnement du Comité International de la Statistique n'ont pas été engagés au cours de l'exercice 2016. La procédure d'engagement des cotisations internationales n'était pas encore maîtrisée par le RUO concerné.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1	2 171 586 000	2 171 586 000	3 478 702 553	3 478 702 553	-1 307 116 553	-1 307 116 553
Dotation au profit de l'Agence Nationale de la Promotion de Investissements (ANPI)	2 171 586 000	2 171 586 000	3 478 702 553	3 478 702 553	-1 307 116 553	-1 307 116 553
Total des crédits de titre 5	2 171 586 000	2 171 586 000	3 478 702 553	3 478 702 553	-1 307 116 553	-1 307 116 553

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

L'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon a bénéficié de 2 171 586 000 F.CFA au titre de la loi de finances exercice 2016 dont 3 478 702 553 F.CFA ont été mis à disposition. Le dépassement de 1 307 116 553 FCFA correspond à un transfert reçu de la mission "Provisions" pour prendre en compte la contrepartie gabonaise d'un financement extérieur accordé à l'ANPI.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR CAISSES DE STABILISATION ET DE PEREQUATION (CAISTAB)

Présentation de l'opérateur

Les Caisses de Stabilisation et de Péréquation constituent un Etablissement public à caractère industriel et commercial qui a pour missions d'assurer :

- la gestion des filières cacao et café ;
- la stabilisation et la péréquation des prix des hydrocarbures et de certains produits de consommation courante décidés par le Gouvernement ;
- l'encadrement et du développement de la production du cacao et du café ;
- la promotion de la qualité du cacao et du café à travers les partenariats avec des centres de recherches et autres organismes.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'Opérateur Caisses de Stabilisation et de Péréquation s'est fait de manière continue tout au long de l'exercice 2016. Cette collaboration a abouti à la formalisation du Contrat Annuel de Performance.

Dans le cadre du pilotage du programme, l'Opérateur a participé à toutes les séances de travail initiées par le Responsable de Programme (RPROG).

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	2 171 586 000	3 478 702 553
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	2 171 586 000	3 478 702 553

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Pour ce qui concerne l'Opérateur CAISTAB, un montant de 2 171 586 000 F.CFA a été autorisé par le Parlement. en cours d'exécution budgétaire, l'Opérateur a bénéficié des crédits supplémentaires et sa consommation finale est de 3 478 702 553 F.CFA ; mais seulement 120 millions ont été payés au terme de l'exercice 2016. Cette somme a servi l'achat de 74 650 kg de cacao, 49 326 kg de café, 500 000 sachets de pépinières.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : CAISTAB				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'ha de cacao villageois réhabilités	600	600	300	-300
Indicateur 2 Nombre d'ha de café villageois réhabilités	400	400	300	-100
Indicateur 3 Nombre de pépinières de 500 m2 de cacao construites	0	6	0	-6
Indicateur 4 Nombre de pépinières de 500 m2 de cacao construites	0	6	0	-6
Indicateur 5 Nombre de séchoirs construits	0	50	0	-50
Indicateur 6 Nombre de kg de semences de cacao achetés	0	400	0	-400
Indicateur 7 Nombre de kg de semences de café achetés	0	150	0	-150
Indicateur 8 Nombre de pulpeuses manuelles achetées	0	50	600	550
Indicateur 9 Nombre de tonnes de cacao achetées aux producteurs	0	827	75	-752
Indicateur 10 Nombre de tonnes de café achetées aux producteurs	0	213	50	-164
Indicateur 11 Nombre de séminaires de formation sur la BOP et les PAP	0	9	0	-9

Présentation de l'opérateur

La Zone franche de l'île MANDJI est un projet de développement au service de la diversification de l'économie gabonaise et de la création d'emplois. Les principales missions / activités de l'opérateur sont :

- définir les secteurs d'activités économiques de la zone franche ;
- aménager une zone industrielle et une zone résidentielle ;
- construire un port industriel et commercial en eau profonde ;
- définir et réaliser les infrastructures de base et les travaux d'urbanisme ;
- promouvoir la Zone Franche par le biais d'actions de marketing et de communication auprès des investisseurs potentiels ;
- mettre en place le cadre administratif et institutionnel de la Zone Franche ;
- renforcer les capacités et les compétences des ressources humaines affectées à la zone franche ;
- créer les organes institutionnels et de gestion de la zone franche.

Travail avec l'opérateur

La collaboration avec l'opérateur a été parfaite. L'opérateur a participé activement aux séances de travail initiées par le RPROG.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	246 500 000	246 500 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	59 000 000	59 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	50 000 000	0
Total de la contribution financière de l'Etat	355 500 000	305 500 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La faible dotation du budget de fonctionnement n'a pas permis à la Zone Franche d'assumer correctement ses missions. Cette situation a souvent entraîné des annulations de certaines missions pourtant importantes et le retard dans le paiement des salaires et indemnités. Aucune solution n'a été trouvée pour résoudre ce problème.

L'Opérateur n'a pas eu aussi de crédits d'investissement, pourtant prévus dans sa PBI.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1/P1.1 : Promotion du projet à l'extérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Etre parvenu améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de participations aux forums à l'étranger	3	0	0	0
Indicateur 2 : nombre de tables rondes avec les spécialistes des zones franches	2	1	0	-1
Indicateur 3 : Nombre d'investisseurs étrangers sollicitant leur implantation en ZFIM	6	2	0	-2

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / financement des emplois de l'opérateur				
Action / fonctionnement de l'opérateur				
Action / Projet X aux investissements propres de l'opérateur			50 000 000	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique			50 000 000	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

L'absence du budget d'investissement est à l'origine d'une faible performance de l'Opérateur. En effet, les travaux pour l'aménagement du site prévu pour la Zone franche de l'île MANDJI n'ont pas pu démarrer faute de budget d'investissement.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Mise à disposition du budget				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Budget d'investissement	0	50 000 000	0	-50 000 000
Indicateur X : Budget de fonctionnement	500 000 000	59 000 000	59 000 000	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau du respect de chaque engagement pris :

Compte tenu de l'absence des mises à disposition du budget d'investissement de l'opérateur, l'atteinte des objectifs est presque nulle.

Présentation de l'opérateur

Le Comité de Privatisation est Etablissement Public à caractère Administratif. Il a pour missions :

- de parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques ;
- d'assister le Gouvernement dans l'exécution technique de l'ensemble de mesures à réaliser, au suivi des politiques publiques et à la surveillance de la gestion économique et financière des entreprises du secteur public ;
- De restructurer l'économie ;
- D'améliorer l'environnement des affaires et la compétitivité des entreprises.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'Opérateur Comité de Privatisation s'est fait de manière continue tout au long de l'exercice 2016. Cette collaboration a abouti à la formalisation du Contrat Annuel de Performance.

Dans le cadre du pilotage du programme, l'opérateur a participé à toutes les séances de travail initiées par le RPROG.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	300 000 000	300 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	38 000 000	38 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	338 000 000	338 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Comité de Privatisation n'a bénéficié que de 38 millions de FCFA pour son fonctionnement courant et de 300 000 000 F.CFA au titre des emplois.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : XXX				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'entreprises diagnostiquées	NC	3	3	0
Indicateur 2 Nombre d'entreprises restructurées	NC	6	3	-3
Indicateur 3 Nombre d'entreprises privatisées	NC	3	5	2
Indicateur 4 Nombre de plans sociaux régularisés	NC	3	2	-1

PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Conformément à son orientation stratégique, le programme vise des missions de régulation, de contrôle du respect des réglementations et de surveillance des marchés.

Le programme « **Concurrence et protection du consommateur** » comprend tous les crédits des services de la **Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC)** et de la **Direction Nationale des Assurances (DNA)**.

Il appartient à la mission « **Stratégie économique** » du Ministère en charge de l'Economie. Il participe de la volonté des hautes autorités de mettre en place un cadre sain pour l'environnement économique et le renforcement du dispositif de sécurité du consommateur.

Il est structuré autour des trois (3) actions suivantes :

- Protection des consommateurs et contrôle des pratiques des opérateurs économiques ;
- Analyse des marchés et accompagnement des opérateurs économiques ;
- Régulation et assurances.

La mise en œuvre de ces actions est assurée par les services centraux et déconcentrés de la DGCC et les services techniques de la DNA (le CPF-A y compris).

Depuis Août 2015, la DNA a été érigée en Direction Générale. Elle comporte désormais trois (03) Directions qui sont :

- la Direction du contrôle des sociétés d'assurance ;
- la Direction du contrôle des Intermédiaires et experts techniques d'assurance ;
- la Direction de la Législation et du Contentieux.

Le responsable de programme (RPROG) est le Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION n°1 : Protection des consommateurs et contrôle des pratiques des opérateurs économiques

Cette action a pour finalités :

- le renforcement de la protection des consommateurs ;
- la renonciation, par les opérateurs économiques, des pratiques illicites voire frauduleuses ;
- le développement, par les opérateurs économiques, des démarches positives (ex. utilisation de normes, maîtrise de la qualité, etc.).

La DGCC met en œuvre cette action grâce à son administration centrale et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

Elle regroupe également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et la poursuite de la recherche d'indices de nature à mettre à jour les pratiques illicites.

Cette action est portée par les Directions de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes et les SPCC et intègre les objectifs stratégiques suivants :

- protéger et assurer la sécurité des consommateurs (objectif 1) ;
- renforcer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales (objectif 2).

ACTION n°2 : Analyse des marchés et accompagnement des opérateurs économiques

L'action a pour finalité de déterminer et de faire respecter les règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal.

La mise en œuvre de cette action est rendue possible par les services centraux de la DGCC et le concours des SPCC.

Cette action vise à conforter la confiance et la sécurité du consommateur et à assurer sa protection dans ses relations contractuelles.

Toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur doivent être utilisées pour garantir la confiance des consommateurs.

La réalisation de cette action se traduit également par des contacts réguliers avec les associations de défense des consommateurs, des interventions auprès des opérateurs économiques.

Elle est surtout portée par la Direction de la Concurrence, l'Inspection des Services, les Services Provinciaux et intègre les objectifs stratégiques suivants :

- assurer la surveillance des marchés et le contrôle de la réglementation (objectif 3) ;
- renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques (objectif 4).

ACTION n°3 : Régulation et assurances

Cette action a pour finalités de faire respecter la réglementation commune des assurances (Code CIMA), de protéger les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance.

Elle passe par la conduite des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des assureurs et des assurés, des missions de contrôles effectués auprès des compagnies et intermédiaires d'assurance sur l'ensemble du territoire.

Elle est portée par les services techniques de la DNA et intègre l'objectif stratégique suivant :

Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon (objectif 5).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Veiller à la loyauté de la concurrence entre opérateurs économiques et protéger la santé et les intérêts des consommateurs figurent parmi les priorités gouvernementales destinées à conforter la confiance et à dynamiser la consommation.

Deux (2) unités administratives interviennent dans le programme « **Concurrence et protection du consommateur** » :

- **La Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC)**, créée par le décret n°000665/PR/MEFBP du 9 août 2004, est l'instrument technique de régulation et de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Concurrence et de Consommation.
- **La Direction Nationale des Assurances (DNA)**, créée par la loi n°14/93 du 23 août 1993 portant ratification du traité de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et organisée par le décret n°414/PR/MEFBPP du 16 avril 1999, sert de relais à l'action de la CIMA, organisme supra national constitué de 14 Etats Membres, dont le Gabon. Elle a pour mission principale, le contrôle de l'ensemble des opérateurs du marché des assurances des différents Etats.

ENJEUX

Les enjeux sont les suivants :

- renforcer la protection des consommateurs ;
- parvenir à inciter les opérateurs à renoncer aux pratiques illicites voire frauduleuses et à leur faire développer des démarches positives (normalisation, maîtrise de la qualité) ;
- rendre les consommateurs plus avertis ;
- promouvoir, assainir et réguler le marché gabonais des assurances ;
- faire évoluer la gestion des dotations destinées au règlement des sinistres.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs

OBJECTIF N°2 : Renforcer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales

OBJECTIF N°3 : Suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques

OBJECTIF N°4 : Renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques

OBJECTIF N°5 : Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon

OBJECTIF N°1 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : Avoir atteint 40% du projet de mise en place du dispositif de gestion des alertes ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 25% de dépotages de containers de denrées alimentaires ;
- Résultat annuel 3 : avoir mis en place sept (7) paramètres analytiques au laboratoire ;
- Résultat annuel 4 : avoir analysés 2200 échantillons ;
- Résultat annuel 5 : être parvenu à atteindre un taux d'avancement de 40% de la démarche d'accréditation (correspondant aux 3 premières étapes sur un total de 8) ;
- Résultat annuel 6 : avoir réalisé deux (2) campagnes de sensibilisation avec les associations de consommateurs.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 10% du projet de mise en place du dispositif de gestion des alertes réalisés ;
- Résultat annuel 2 : 17% de dépotages de containers de denrées alimentaires réalisés ;
- Résultat annuel 3: 31 paramètres analytiques maîtrisés au laboratoire ;
- Résultat annuel 4: 870 échantillons analysés ;
- Résultat annuel 5 : 25% du niveau d'avancement atteint dans la démarche d'accréditation (correspondant à environ aux 2 premières étapes sur un total de 8) ;
- Résultat annuel 6: une (1) campagne de sensibilisation avec les associations de consommateurs réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du dispositif de gestion des alertes	%	0	0	40	25	-15	60	100
Taux de dépotage réalisé	%	0	25	25	17	-8	30	50
Nombre de paramètres analytiques	Nombre	0	15	15	31	+16	20	30
Nombre d'échantillons analysés	Nombre	0	2000	2200	870	-1330	2500	3000
Taux d'avancement de la démarche d'accréditation	%	-	-	40	25	-15	70	100
Nombre de campagnes de sensibilisation avec les associations de consommateurs	Nombre	-	2	2	1	-1	5	20

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : Le Programme s'est fixé comme objectif d'atteindre un Taux de 40% d'avancement dans la mise en place du dispositif de gestion des alertes. Le résultat obtenu ne présente qu'un taux de 25% et un écart de -15% de l'atteinte du résultat fixé. Cet écart s'explique par :

- le manque d'activité pendant la grève et pendant la période postélectorale ;
- les régulations budgétaires qui ont entraîné l'absence de fournitures de bureau et de connexion internet, éléments indispensables pour l'atteinte de ce résultat.

Par ailleurs, un contact a eu lieu avec la délégation de l'Union Européenne. La prochaine étape consiste à prendre attache avec un organe spécialisé de la CEMAC : le Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC) pour une assistance technique dans ce domaine.

Même si le résultat a été quelque peu perturbé, l'activité reste inscrite dans le PAP 2017.

Résultat annuel 2 : contrairement à 2015 où le taux de dépotage réalisé avait dépassé les résultats attendus de 15%, l'année 2016 voit le résultat dégraissé de 8% par rapport au résultat fixé. Cette inefficacité est principalement imputable :

- à la grève et des événements postélectorales ;
- l'insuffisance des véhicules transportant le personnel affecté à ces tâches.

Par conséquent, tous les conteneurs de denrées alimentaires programmés à l'inspection ne sont malheureusement pas dépotés (sur 2200 conteneurs programmés, seuls 870 ont été dépotés ou inspectés). Si le problème (manque de véhicules utilitaires) persiste, le risque est de se retrouver avec des denrées alimentaires éventuellement dangereuses sur le territoire et avoir des difficultés à atteindre l'objectif pluriannuel c'est-à-dire, arriver à inspecter tous les conteneurs qui ont été mis en dépotage.

Le mode de calcul est : nombre de conteneurs/camions dépotés (inspectés)-numérateur-au nombre total de conteneurs/camions enregistrés aux frontières-dénominateur-x 100.

Résultat annuel 3 : le Programme a largement dépassé les résultats escomptés pour l'année 2016 même si de nombreuses difficultés subsistent :

- difficulté du budget pour l'achat des normes et des consommables spécifiques au laboratoire ;
- absence de formation continue ;
- Insuffisance d'échantillons au laboratoire ;
- problèmes d'onduleur pour la mise en fonctionnement d'autres équipements qui pourraient permettre la mise en place de nouveaux paramètres analytiques ;
- insuffisance de techniciens de nettoyage et techniciens en physicochimie.

Résultat annuel 4 : le Programme se proposait d'analyser 2200 échantillons, mais au terme de l'exercice budgétaire 2016, seuls 870 échantillons ont été analysés. L'écart constaté de 1330 échantillons non analysés est dû à l'insuffisance du budget alloué à l'achat des normes et des consommables spécifiques au laboratoire.

Résultat annuel 5 : le taux d'avancement de 40% de la démarche d'accréditation fixé en 2016 comme résultat attendu n'a pu être atteint. Cependant, deux étapes sur les trois ciblées ont été effectuées.

Résultat annuel 6 : le résultat consistait à organiser deux (2) campagnes de sensibilisation à l'encontre des associations de consommateurs. Compte tenu des régulations budgétaires, ces activités n'ont pas pu être organisées.

Au regard des résultats obtenus, l'objectif « **protéger et assurer la sécurité des consommateurs** » n'est pas en bonne voie. Cependant, compte tenu de son importance, il a été reconduit dans le PAP 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : Avoir moins de 20% de contrats de baux mis en rejet
- Résultat annuel 2 : avoir contrôlé 70% d'opérateurs économiques établis sur le territoire national.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 18% de contrats de baux mis en rejet
- Résultat annuel 2 : 87% des opérateurs économiques ont été contrôlés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de baux mis en rejet	%	-	-	20	18	-2	Moins 15	5
Taux de contrôle des opérateurs économiques	%	-	50	70	87	+17	85	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : le programme se proposait de baisser à 20% le taux de rejet des dossiers des contrats des baux conformément à la réglementation en vigueur. Des résultats issus, il en ressort que ce taux a été baissé à 18%, ce qui représente un écart positif de 2%.

Résultat annuel 2 : En 2016, le livrable attendu était de contrôler 70% des opérateurs économiques. Des actions menées sur le terrain, il ressort que 4 417 ont été répertoriés et 3822 d'entre eux furent contrôlés ; ce qui représente un taux de 87% largement supérieur de 17% au résultat attendu.

Au regard de ces deux résultats positifs, l'objectif qui consiste à « **assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales** » est en très bonne voie et est maintenu pour 2017.

OBJECTIF N°3 : Suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : avoir atteint le taux d'avancement de 40% dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques ;
- Résultat annuel 2 : avoir rédigé un (1) rapport annuel d'analyse des prix ;
- Résultat annuel 3 : avoir sensibilisé 50% des opérateurs économiques (selon les secteurs d'activité) ;
- Résultat annuel 4 : avoir réalisé cinq (5) enquêtes de régulation du marché dans les secteurs suivants : banques (1), automobiles et transport (2), riz (3), téléphonie mobile et fournisseurs d'accès à Internet (4), hôtellerie et restauration (5).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 75% de la base de données réalisée
- Résultat annuel 2 : 0 rapport élaboré
- Résultat annuel 3 : 21% d'opérateurs économiques sensibilisés
- Résultat annuel 4 : 12 enquêtes sectorielles entamées

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques	%	-	0	40	75	+35	80	100
Nombre de rapport annuel d'analyse des prix	Rapport	-	1	1	0	-1	1	1
Taux de sensibilisation des opérateurs économiques	%	-	80	50	21	-29	50	100
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle	Enquête	-	4	5	12	+7	6	10

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : le Programme se proposait de d'atteindre un taux d'avancement de 40% dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques. Selon les étapes inscrites dans le PAP 2016, la base de données est réalisée à 75%. La cible a donc été dépassée. Cette bonne performance procède de la bonne collaboration avec les opérateurs économiques.

Résultat annuel N°2 : le résultat attendu était la publication d'un rapport annuel d'analyse des prix. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, les rapports mensuels sont disponibles et retracent l'évolution des prix d'un mois à un autre à partir de la collecte des données dans les quartiers. Le rapport annuel est en cours d'élaboration. Malgré que la période de publication de ce rapport annuel soit dépassé, il ya bon espoir qu'il soit publié au cours de l'année 2017.

Résultat annuel N°3 : la sensibilisation de 50% des opérateurs économiques visée dans le PAP a conduit les équipes du programme à mener des campagnes de sensibilisation. Au terme de celles-ci, 107 opérateurs économiques de différents secteurs ont été visités et invités à répondre à un questionnaire. 22 opérateurs

économiques ont répondu à l'invitation, soit 21%. Le rapport à mi-parcours est en phase d'élaboration, le retard constaté est dû principalement à la crise postélectorale.

Résultat annuel N°4 : des 5 enquêtes prévues dans le PAP, nous en avons ajouté 7 autres dont 2 sur recommandations du Forum Africain de la Concurrence. Les enquêtes ne sont pas encore finies et le rapport à mi-parcours est en phase d'élaboration. Le retard constaté est dû principalement à l'exécution tardive du budget et à la crise postélectorale.

Compte tenu des résultats obtenus, on peut affirmer que la réalisation de l'objectif est possible à l'échéance pluriannuelle. Toutefois, une mise à disposition des crédits nécessaires et à temps permettrait de produire les documents attendus dans les délais.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Assurer l'accompagnement des opérateurs économiques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : avoir sensibilisé et informé 500 opérateurs économiques sur les pratiques commerciales (publicités et soldes) et l'étiquetage des produits conformément à la réglementation en vigueur.
- Résultat annuel 2 : avoir sensibilisé au moins un (1) opérateur économique sur le reconditionnement des produits alimentaires.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 0 (aucun) opérateur économique sensibilisé
- Résultat annuel 2 : 04 opérateurs sensibilisés et formés sur le reconditionnement des produits alimentaires

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'opérateurs économiques sensibilisés sur les aspects de la réglementation en vigueur	Nombre	-	-	500	0	-500	0	1000
Nombre de majors formés sur le reconditionnement des produits Alimentaires	Nombre	-	2	2	4	+2	4	6

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : Le résultat escompté qui consistait à sensibiliser 500 opérateurs n'a pas été obtenu car la régulation budgétaire décidée par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de trésorerie de l'Etat n'a pas permis l'impression des supports de sensibilisation à temps.

Résultat annuel 2 : Le Programme se proposait de former deux majors sur le conditionnement des produits alimentaires. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, deux majors ont bien été formés sur les techniques de reconditionnement et emballage des denrées alimentaires et les deux formés en 2015 ont été réévalués par rapport à la mise en conformité de leurs salles de découpes et de reconditionnement.

Les résultats obtenus dans cet objectif sont mitigés, un échec et un succès. En outre, les indicateurs ne sont pas significatifs compte tenu de leur importance dans la santé publique. Il conviendrait qu'un nombre encore plus important d'opérateurs soient sensibilisés dans le conditionnement des denrées alimentaires et ce sur l'ensemble du territoire. La redéfinition de ces deux indicateurs passe nécessairement par une dotation budgétaire encore plus importante.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : être parvenu à effectuer seize (16) contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel 2 : avoir accompagné 15 opérateurs ;
- Résultat annuel 3 : avoir organisé trois (3) campagnes de sensibilisation auprès des corporations professionnelles ;
- Résultat annuel 4 : avoir 1000 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation ;
- Résultat annuel 5 : avoir envoyé 22 agents en renforcement des capacités ;
- Résultat annuel 6 : avoir une (1) procédure harmonisée et formalisée (contrôle sur place et sur pièce) ;
- Résultat annuel 7 : être parvenu à moins de 50% d'opérateurs sanctionnés.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : cinq (5) missions de contrôles réalisées auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel 2 : (0) opérateur accompagné ;
- Résultat annuel attendu 3 : (0) campagne de sensibilisation organisé auprès des corporations professionnelles ;
- Résultat annuel 4 : (0) nouveau contrat souscrit à la suite des campagnes de sensibilisation ;
- Résultat annuel 5 : (0) agent n'a bénéficié d'un renforcement des capacités ;
- Résultat annuel 6 : une (1) procédure harmonisée et formalisée (contrôle sur place et sur pièce) ;
- Résultat annuel 7 : quinze (15)% d'opérateurs sanctionnés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire	Contrôle	-	13	16	5	-11	16	25
Pourcentage d'opérateurs non sanctionnés	%	NC	0	50	15	-35	Non reconduit	Non reconduit
Nombre d'opérateurs accompagnés	Opérateur	NC	0	15	0	-15	15	30
Nombre de campagnes de sensibilisation auprès des corporations professionnelles	Campagne de sensibilisation	NC	0	3	0	-3	Non reconduit	Non reconduit
Nombre de nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation	Contrat souscrit	NC	0	1000	0	-1000	1000	1000
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités	Agent	NC	9	22	0	-22	Non reconduit	Non reconduit
Nombre de procédures harmonisées et formalisées	Procédure	NC	1	1	1	0	Non reconduit	Non reconduit

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : Les missions de contrôle prévues en 2016 dans le PAP, n'ont pas pu être effectuées en totalité. Bien que n'ayant pas reçu les financements demandés, la DNA, compte tenu de ses obligations de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurance, a tout de même effectué 5 missions de contrôle au niveau de Libreville. Les missions à l'intérieur du pays sont en attente des financements engagés et ordonnancés.

Résultat annuel 2 : l'ambition visée était de réduire le pourcentage d'opérateurs non sanctionnés. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, la régulation budgétaire décidée par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat n'a pas facilité la réalisation de cette ambition.

Résultat annuel 3 : le Programme se proposait d'accompagner 15 opérateurs économiques. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, la régulation budgétaire décidée par le gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat conjuguée à la période particulièrement sensible due à la tenue de l'élection Présidentielle n'ont pas facilité cet accompagnement.

Résultat annuel 4 : les trois (3) sensibilisations prévues auprès des corporations professionnelles n'ont pas été faites. La régulation budgétaire décidée par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat n'a pas facilité ces sensibilisations.

Résultat annuel 5 : le Programme se proposait de signer 1000 nouveaux contrats à la suite des campagnes de sensibilisation. Les campagnes ne s'étant pas déroulées, aucun contrat n'a été signé.

Résultat annuel 6 : le livrable attendu était renforcement des capacités de 22 agents. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, aucun agent n'a bénéficié d'un renforcement de capacité. La régulation budgétaire décidée par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat n'a pas facilité la réalisation de cette activité.

Résultat annuel 7 : contrairement aux premiers résultats de l'objectif, le nombre procédure harmonisée et formalisée visé à la cible 7 a été obtenu.

Au regard des résultats obtenus, l'objectif « **améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon** » semble non réalisable à l'échéance pluriannuelle. Toutefois, il a été reconduit dans le PAP 2017 compte tenu de sa portée. Il est donc nécessaire qu'on lui accorde une attention particulière.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
27.878.1:Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	486 869 969	279 393 109	207 476 860	486 869 969	279 393 109	207 476 860
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	224 124 000	174 882 750	49 241 250	224 124 000	174 882 750	49 241 250
Titre 3 Dépenses de biens et services	262 745 969	104 510 359	158 235 610	262 745 969	104 510 359	158 235 610
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.878.2:Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	276 245 969	90 072 297	186 173 672	276 245 969	90 072 297	186 173 672
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	262 745 969	90 072 297	172 673 672	262 745 969	90 072 297	172 673 672
Titre 4 Dépenses de transfert	13 500 000	0	13 500 000	13 500 000	0	13 500 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.878.3:Protection des intérêts économiques des consommateurs	131 372 984	25 565 284	105 807 700	131 372 984	25 565 284	105 807 700
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	131 372 984	25 565 284	105 807 700	131 372 984	25 565 284	105 807 700
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.878.4:Régulation du secteur des assurances	786 635 079	456 969 692	329 665 387	786 635 079	456 969 692	329 665 387
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	143 135 079	47 689 200	95 445 879	143 135 079	47 689 200	95 445 879
Titre 4 Dépenses de transfert	643 500 000	409 280 492	234 219 508	643 500 000	409 280 492	234 219 508
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.878: Concurrence et Protection du consommateur	1 681 124 000	852 000 382	829 123 618	1 681 124 000	852 000 382	829 123 618
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	224 124 000	174 882 750	49 241 250	224 124 000	174 882 750	49 241 250
Titre 3. Dépenses de biens et services	800 000 000	267 837 140	532 162 860	800 000 000	267 837 140	532 162 860
Titre 4. Dépenses de transfert	657 000 000	409 280 492	247 719 508	657 000 000	409 280 492	247 719 508
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Le budget du programme « Concurrence et protection du consommateur » a été exécuté à 852 000 382 FCFA contre une inscription dans la loi de finances (LF) 2016 de 1 681 124 000 FCFA, soit un écart de 829 123 618 F.CFA.

Ce niveau d'exécution, qui correspond à un taux de 50,68%, se présente par titre comme suit :

Titre 2 : dans le cadre du programme, les dépenses de personnel exécutées en 2016 concernent exclusivement la MONP et s'élèvent à 174 882 750 FCFA sur une dotation budgétaire de 224 124 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 78,03%.

Titre 3 : prévues dans le budget pour 800 000 000 FCFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées à hauteur de 267 837 140 FCFA, soit un taux de 33,48% et un écart de 532 162 860 F.CFA.

L'écart constaté se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire qui est de 40 000 000 F.CFA et par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte de la trésorerie de l'Etat.

Titre 4 : les dépenses de transferts ont été exécutées à hauteur de 409 280 492 FCFA sur une prévision de 657 000 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 62,30%. L'écart de 247 719 508 F.CFA s'explique également par la non-levée de la réserve obligatoire de 65 700 000 F.CFA et par les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte de la trésorerie de l'Etat

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme : Concurrence et protection du consommateur	Programme : pilotage et soutien	Titre 3	- 5 300 000	-5 300 000
Total des virements			- 5 300 000	-5 300 000
dont Titre 3			- 5 300 000	- 5 300 000

Explication des impacts de chaque virement :

Le virement du programme « concurrence et protection du consommateur » d'un montant de 5.300.000 FCFA vers le programme « Pilotage et soutien » a permis la réalisation de la mission des ministres des finances de la zone franc.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme : dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme : concurrence et protection du consommateur	Titre 2	+13 708 750	+13 708 750
Programme : concurrence et protection du consommateur	Programme : dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-156 000	-156 000
Programme : dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme : Gestion des dépenses et contrôle des ressources	Titre 2	-62 794 000	-62 794 000
Total des Transferts			-49 241 250	-49 241 250
dont Titre 2			-49 241 250	-49 241 250

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme « Concurrence et Protection du Consommateur » présente une situation de transfert négative de 49 241 250 FCFA déclinée comme suit :

- 13 708 750 FCFA reçus de la Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles pour un ajustement de la MONP ;
- 156 000 FCFA transférés dans la Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles pour un ajustement de la MONP ;
- 62 794 000 FCFA transférés dans le programme Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources au titre d'un regroupement de crédits pour la couverture de la solde permanente.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	244	281	281	2	3	1	282
Permanents	218	252	252	2	3	1	253
Non permanents	26	29	29	0	0	0	29
Agents de catégorie B	266	301	300	2	0	-2	298
Permanents	221	251	250	2	0	-2	248
Non permanents	45	50	50	0	0	0	50
Agents de catégorie C	63	56	56	1	0	-1	55
Permanents	37	35	35	0	0	0	35
Non permanents	26	21	21	1	0	-1	20
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	476	538	537	4	3	-1	536
Main d'œuvre non permanente	97	100	100	1	0	-1	99
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	573	638	637	5	3	-2	635

Explication des évolutions :

Les effectifs du Programme « Concurrence et Protection du Consommateur » ont globalement baissé de deux agents. Le Programme a précisément enregistré :

- en ce qui concerne les agents de la catégorie A, deux entrées et trois départ des agents permanents ;
- s'agissant des agents de la catégorie B, deux entrées mais aucune sortie ;
- enfin, en ce qui concerne les agents de la catégorie C, une sortie et pas d'entrée. Pour les départs, il s'agit des agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Par contre les entrées portent sur des recrutements externes.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	224 124 000	224 124 000	174 882 750	174 882 750	49 241 250	49 241 250
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	224 124 000	224 124 000	174 882 750	174 882 750	49 241 250	49 241 250

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Dans le cadre du programme « Concurrence et Protection du Consommateur », les dépenses de personnel exécutées en 2016, concement exclusivement la MONP et s'élèvent à 174 882 750 FCFA sur une dotation budgétaire de 224 124 000 FCFA, soit un taux de 78,03%.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Contrôle et promotion de la qualité des produits et services	262 745 969	262 745 969	104 510 359	104 510 359	158 235 610	158 235 610
ACTION 2 Contrôle des PAC et régulation du marché	262 745 969	262 745 969	90 072 297	90 072 297	172 673 672	172 673 672
ACTION 3 Protection des intérêts économiques des consommateurs	131 372 984	131 372 984	25 565 284	25 565 284	105 807 700	105 807 700
ACTION 4 Régulation du secteur des assurances	143 135 079	143 135 079	47 689 200	47 689 200	95 445 879	95 445 879
Total des crédits de titre 3	800 000 000	800 000 000	267 837 140	267 837 140	532 162 860	532 162 860

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Prévus dans le budget programme « Concurrence et Protection du Consommateur » pour 800.000.000 FCFA en 2016, les dépenses de Biens et services ont été exécutées à hauteur de 267 837 140 FCFA, soit un taux de 33,48%.

Le programme « Concurrence et Protection du Consommateur » a dépensé 25 565 284 F.CFA pour mettre en œuvre des activités dans l'optique d'atteindre l'objectif n°1 qui est de protéger et d'assurer la sécurité des consommateurs.

Aussi, 47 689 200 F.CFA ont été exécutés dans l'action régulation du secteur des assurances en vue de parvenir à améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon, comme le mentionne l'objectif numéro 6 du Programme.

Le Programme a mené des activités à hauteur de 90 072 277 F.CFA pour conduire vers l'atteinte de l'objectif n°3 qui se propose de suivre l'évolution des marchés, des prix et mener des enquêtes économiques.

Par ailleurs, multiple activités ont été menées à hauteur de 104 570 359 F.CFA pour atteindre les objectifs n°2 et 4, qui se proposent de renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques en vue de garantir la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 2 Contrôle des PAC et régulation du marché	13 500 000	13 500 000	0	0	13 500 000	13 500 000
ACTION 4 Régulation du secteur des assurances	643 500 000	643 500 000	409 280 492	409 280 492	234 219 508	234 219 508
Transfert au profit de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances CIMA	0	0	316 521 492	316 521 492	-316 521 492	-316 521 492
Transfert au profit de l'Institut Internationale des Assurances	0	0	92 759 000	92 759 000	-92 759 000	-92 759 000
Total des crédits de titre 4	657 000 000	657 000 000	409 280 492	409 280 492	247 719 508	247 719 508

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses, au titre des transferts, ont été exécutées à hauteur de 409 280 492 FCFA sur une prévision de 657 000 000 FCFA, soit un taux de 62,30%. Cette exécution a permis de couvrir :

- le transfert (cotisation internationale) au profit de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances CIMA pour un montant de 316 521 492 FCFA ;
- le transfert au profit de l'Institut Internationale des Assurances pour un montant de 92 759 000 FCFA ;

Par ailleurs, la subvention destinée au contrôle des PAC et régulation du marché, bien que prévue à hauteur de 13 500 000 F.CFA n'a pas été consommée.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le responsable du programme (RPROG) est le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Economie. Le rôle du RPROG est double. Il est chargé notamment de coordonner et contrôler l'activité de l'ensemble du Département à l'exception du Cabinet du Ministre. Il joue un rôle d'accélérateur dans l'opérationnalisation des programmes.

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Pilotage et soutien à la politique économique** » comprend les crédits des du Cabinet du Ministre, de l'Inspection Générale des Services, du Secrétariat Général et des services rattachés.

Le programme recouvre les domaines de gestion suivants :

- le développement des Ressources Humaines ;
- l'amélioration de la qualité de services ;
- le développement et la programmation des investissements ;
- la gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives ;
- la communication ;
- le pilotage et la coordination de l'administration et du programme soutien.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise œuvre de la nouvelle politique de modernisation de l'administration publique, le programme « **soutien à la politique économique** » vise une plus grande cohésion des processus de gestion administrative et une amélioration continue du pilotage des politiques publiques rattachées à sa mission. Il est structuré en deux (2) actions :

- **Pilotage de la stratégie ministérielle ;**
- **Coordination administrative.**

Action n°1 : Pilotage de la stratégie ministérielle.

La mise en œuvre de l'action « **Pilotage de la stratégie ministérielle** » s'articule autour des missions suivantes :

- Missions financières ;
- Missions économiques, sociales, industrielles et environnementales ;
- Missions juridiques
- Missions de représentation ;
- Missions de communication ;
- Missions de renforcement des capacités ;

Action n°2 : Coordination administrative.

L'action 2 est portée par le Secrétariat Général, les services rattachés et les fonctions supports au ministère.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Prenant acte des exigences gouvernementales, le Ministère en charge de l'Economie, de par ses missions régaliennes, harmonise ses services administratifs pour tenir les échéances et atteindre les objectifs qui lui sont assignées par les plus Hautes Autorités de l'Etat.

Aussi, lié au souci d'une amélioration continue de la qualité de ses services, les mesures ci-après ont été enregistrées.

En matière de management général du Département, le ministre tient toutes les deux semaines du mois une

réunion de suivi et évaluation de l'exécution des politiques publiques par les sectoriels. A ces rencontres de travail, la parole est donnée à tous les Directeurs Généraux et assimilés pour décliner les progrès enregistrés, les limites observées et les mesures d'urgence éventuelles à prendre sur leur Plan de Travail Annuel (PTA) respectif.

En matière technique, le Secrétaire Général a consacré la journée du mercredi pour suivre et contrôler l'exécution des différents PTA respectif de chaque administration centrale et assimilées. Dans un cadre de rencontres de travail interactif, il discute avec les responsables d'administrations des avancées enregistrées. Il s'assure que la réunion tenue par le ministre va aboutir à des avancées réelles.

En matière de Gestion des Ressources Humaines, les travaux en cours s'articulent principalement autour de l'aménagement des locaux et l'organisation structurelle des services.

En matière d'organisation pratique, les conditions de travail s'améliorent. La localisation récente du Secrétariat Général au niveau de l'Immeuble Arambo a eu pour conséquence, d'une part un rapprochement Cabinet du ministre / Secrétariat Général et d'autre part, une gestion plus rapide des dossiers. Une salle de reprographie est mise à contribution. Une salle d'attente pour usagers est équipée d'une TV et d'un décodeur.

Toutefois, les limites suivantes méritent malheureusement encore d'être relevées :

ENJEUX

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration ;
- Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration ;
- Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : D'ici à fin 2018, être parvenu à améliorer la programmation et la gestion des investissements du Ministère

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : D'ici à la fin 2018, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : D'ici à fin 2018, être parvenu à moderniser les systèmes d'information, de communication et de documentation du Ministère

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : D'ici à fin 2018, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : 25 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel 2 : Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : aucun agent du Ministère n'a été doté d'une fiche.
- Résultat annuel 2 : le plan de formation pluriannuel du Ministère n'a pas été élaboré.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
% d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	NA	20	25	0	-25	50	100
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel du Ministère	%	NA	100	100	0	-100	100	NA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : doté chaque agent du Ministère d'une fiche de poste renseignée nécessite que certains préalables soient remplis : établir les termes de références, définir les informations à intégrer dans la fiche, l'éditer et la rendre disponible auprès des agents.

Ce travail préliminaire a été partiellement réalisé. Par contre, il n'a pas été possible de finaliser le format de la fiche ainsi que sa diffusion auprès de la population cible faute de financement.

Résultat annuel 2 : le résultat n°2 qui était conditionné par le premier n'a pas pu être atteint.

En définitive, cet objectif n'est pas en bonne voie et mérite d'être soutenu durant l'année budgétaire 2017.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2018, être parvenu à améliorer la programmation et la gestion des investissements du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- un document de programmation des investissements est élaboré.

Résultat annuel atteint

- le document de programmation des investissements est élaboré à 75%

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la programmation des investissements du MEP	%	NA	100	100	75	-25	50	100

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le document de programmation des investissements a effectivement été élaboré en 2016 sur la base des données collectées auprès des différents points focaux. Toutefois, il n'a reçu aucune validation par la hiérarchie dans la mesure où la suspension du budget d'investissement en 2016 a soulevé la problématique de la pertinence de cet objectif au regard des missions assignées à la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF).

En effet, la hiérarchie a jugé opportun de reformuler les objectifs assignés à la DCAF autour de son domaine de compétence. Ainsi, deux objectifs ont été fixés :

- durant la période 2017-2019, être parvenu à améliorer le taux d'exécution du budget des programmes du ministère ;
- de 2017 à 2019, être parvenu à mettre en œuvre les outils modernes de la gestion du patrimoine du ministère.

OBJECTIF N°3 : D'ici à la fin 2018, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- un plan de communication interne est élaboré.

Résultat annuel atteint

- le plan de communication interne n'a pas été élaboré.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du plan de communication interne	%	NA	20	100	5	-95	50	100

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'objectif « mettre en place un plan de communication interne » a connu un début de mise en œuvre avec l'élaboration des thèmes de référence (TDR), ce qui correspond à 5% de l'atteinte de l'objectif. Cependant, la régulation budgétaire décidée par le gouvernement pour tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat n'a pas permis de prendre en charge les prestations du partenaire stratégique. Même s'il demeure en mauvaise voie, cet objectif a été reconduit dans le PAP 2017 compte tenu de son importance stratégique et nécessite un regard particulier de la part des autorités de la mission.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2018, être parvenu à moderniser les systèmes d'information, de communication et de documentation du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : Le nouveau système d'information documentaire est mis en place ;
- Résultat annuel 2 : Une étude de mise en place d'un système de messagerie interne est élaborée.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : le nouveau système d'information documentaire n'est pas mis en place.
- Résultat annuel 2 : l'étude de mise en place du système de messagerie interne est élaborée à 25%

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en place du nouveau système documentaire	%	NA	100	100	0	-100	50	100
Taux d'avancement de l'étude sur la messagerie interne	%	NA	100	100	25	-75	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1 et 2 : Débuté en 2015 par la signature d'un marché avec un prestataire, ce projet d'investissement n'a bénéficié d'aucune dotation en 2016, certes une étude de mise en place d'un système de messagerie interne a été élaborée autour trois étapes à savoir :

- le bilan sur l'existant ;
- l'administration d'un questionnaire aux agents du ministère pour mieux cerner leurs besoins ;
- la réalisation de l'étude proprement dite.

Ce volume d'activités correspond à 25%. La principale difficulté rencontrée émane des régulations budgétaires décidées par le gouvernement pour tenir compte du niveau de trésorerie de l'Etat.

En dépit de ces manquements et malgré les indicateurs très faibles, cet objectif a été reconduit dans le PAP 2017 du Programme.

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2018, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : Chaque équipe de programme produit un Tableau de Bord trimestriel dans les délais ;
- Résultat annuel 2 : Chaque équipe de programme du Ministère tient sa revue d'objectifs trimestrielle dans les délais ;
- Résultat annuel 3 : Chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère est doté d'une lettre d'objectifs annuelle ;
- Résultat annuel 4 : Un guide de la préparation du budget au sein du Ministère est élaboré et diffusé.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : aucun des programmes n'a produit un tableau de bord trimestriel dans les délais.
- Résultat annuel 2 : chaque équipe de programme du Ministère a tenu sa revue d'objectifs trimestrielle.
- Résultat annuel 3 : tous les RBOP et les RUO des programmes du Ministère ont été dotés d'une lettre d'objectifs.
- Résultat annuel 4 : le guide de préparation du budget du Ministère a été élaboré à 80%.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de tableaux de bord produits dans les délais par les programmes du Ministère	Nombre	NA	36	12	0	-12	24	24
Nombre de revues d'objectifs trimestrielles tenues dans les délais	Nombre	NA	36	24	24	0	24	24
Pourcentage de RBOP et de RUO du Ministère dotés d'une lettre d'objectifs annuelle	%	NA	100	100	100	0	100	100
Taux d'élaboration du guide ministériel de la préparation budgétaire	%	NA	100	100	80	-20	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1, 2, 3 et 4 : Les lignes managériales du Programme ont reçu les lettres d'objectifs clairement établies par la hiérarchie. Le Programme a également mis en place (80%) du guide ministériel de la préparation budgétaire. Durant l'année budgétaire, la ligne managériale a produit les revues trimestrielles d'objectifs et cela dans les délais. Cependant, aucun Tableau de Bord n'a été réalisé sur les 12 attendus par le Programme durant l'année.

En dépit de ces manquements, des efforts énormes ont été constatés par la ligne managériale dans la gestion et la production des documents budgétaires.

L'objectif apparaît donc en bonne voie et la ligne managériale du Programme devrait doubler un effort supplémentaire durant l'année budgétaire 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
27.885.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	2 872 497 767	1 617 870 466	1 254 627 301	2 872 497 767	1 617 870 466	1 254 627 301
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	64 517 000	38 172 500	26 344 500	64 517 000	38 172 500	26 344 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	251 187 000	295 064 330	-43 877 330	251 187 000	295 064 330	-43 877 330
Titre 4 Dépenses de transfert	2 556 793 767	1 284 633 636	1 272 160 131	2 556 793 767	1 284 633 636	1 272 160 131
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.885.2: Coordination administrative	7 758 662 000	442 816 526	7 315 845 474	7 758 662 000	442 816 526	7 315 845 474
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	7 231 149 000	239 421 000	6 991 728 000	7 231 149 000	239 421 000	6 991 728 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	248 813 000	203 395 526	45 417 474	248 813 000	203 395 526	45 417 474
Titre 4 Dépenses de transfert	278 700 000	0	278 700 000	278 700 000	0	278 700 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
27.885: Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	10 631 159 767	2 060 686 992	8 570 472 775	10 631 159 767	2 060 686 992	8 570 472 775
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 295 666 000	277 593 500	7 018 072 500	7 295 666 000	277 593 500	7 018 072 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 000 000	498 459 856	1 540 144	500 000 000	498 459 856	1 540 144
Titre 4. Dépenses de transfert	2 835 493 767	1 284 633 636	1 550 860 131	2 835 493 767	1 284 633 636	1 550 860 131
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Le Programme « Pilotage et soutien à la politique économique » a bénéficié d'une dotation budgétaire de 10 631 159 767 F.CFA. De cette dotation, 2 060 686 992 F.CFA ont été exécutés, soit écart de 8.570.472.775 F.CFA. Ce niveau d'exécution, qui correspond à un taux de 19,38% se répartit entre titre de dépenses comme suit :

Titre 2 : le Programme a bénéficié de 7 295 666 000 FCFA. Au terme de l'exercice budgétaire 2016, il a consommé 277 593 500 F.CFA, soit un écart de 7 018 072 500 FCFA et un taux d'exécution de 3,80%.

Les crédits exécutés ont exclusivement permis de couvrir les salaires des agents de la MONP du programme. Par contre l'écart constaté correspond au niveau de la solde permanente des agents du Ministère dont l'exécution se fait de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

Titre 3 : les crédits de 500 000 000 F.CFA inscrits dans la loi de finances ont été quasiment entièrement consommés 498 459 856, d'où le taux d'exécution de 99,68%.

Titre 4 : une dotation de 2 835 493 767 F.CFA a été accordée au Programme. Celle-ci a été exécutée à 1 284 633 636 F.CFA, soit un taux de 45,31% et un écart de 1 550 860 131 F.CFA. Cet écart se justifie par les reliquats des cotisations internationales non engagées et par la non levée de la réserve obligatoire 283 549 376 F.CFA.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
27.885.1 Pilotage de la stratégie ministérielle	0	0	+ 55 000 000	-55 000 000	0	0	0
Total des mouvements	0	0	+ 55 000 000	-55 000 000	0	0	0

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le Programme « Pilotage et soutien à la politique économique » a procédé à un redéploiement de crédits de 55 000 000 FCFA du titre 4 au titre 3 de l'action 1. Ce mouvement de crédits a permis de prendre en charge la mission des collaborateurs du ministre de l'Economie.

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme : Elaboration et Pilotage de la Politique Economique	Programme : Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	Titre 3	+ 15 095 000	+ 15 095 000
Programme : Gestion de la dette	Programme : Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	Titre 3	+ 15 095 000	+ 15 095 000
Programme : Gestion Fiscale	Programme : Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	Titre 3	+ 25 000 000	+ 25 000 000
Programme : Concurrence et protection du consommateur	Programme : Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	Titre 3	+5 300 000	+5 300 000
Total des virements			+ 60 490 000	+ 60 490 000
dont Titre 3			+60 490 000	+60 490 000

Explication des impacts de chaque virement :

L'ensemble des transferts reçus en biens et services par le programme « Pilotage et soutien à la politique économique » ont permis de couvrir les charges relatives à la mission des ministres des Finances de la zone Franc.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme : Pilotage et soutien aux politiques de régulation et de stratégie économique	Programme : Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles	Titre 2	-7 018 072 500	-7 018 072 500
Total des Transferts			-7 018 072 500	7 018 072 500
dont Titre 3			-7 018 072 500	7 018 072 500

Explication des impacts de chaque transfert :

Un montant de 7 018 072 500 FCFA de dépenses de personnel a été transféré au programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dans le cadre de la couverture de la solde permanente.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie				0	0	0	0
Agents de catégorie A	327	346	350	0	0	0	350
Permanents	307	325		0	0	0	
Non permanents	20	21		0	0	0	
Agents de catégorie B	332	364	159	0	0	0	159
Permanents	321	349		0	0	0	
Non permanents	11	15		0	0	0	
Agents de catégorie C	83	91	31	0	0	0	31
Permanents	55	62		0	0	0	
Non permanents	28	29		0	0	0	
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	742	801	540	0	0	0	540
Main d'œuvre non permanente	135	135	66	0	0	0	66
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	877	936	606	0	0	0	606

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme « Pilotage et soutien à la politique économique » n'ont pas évolué de 2015 à 2016.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	7 295 666 000	252 131 000	7 295 666 000	252 131 000	7 295 666 000	-7 043 535 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	7 295 666 000	252 131 000	7 295 666 000	252 131 000	7 295 666 000	-7 043 535 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Dans le cadre du programme « Pilotage et soutien à la politique économique », les dépenses de personnel exécutées en 2016 concernent exclusivement la MONP et s'élèvent à 252 131 000 FCFA sur une dotation budgétaire de 7 295 666 000 FCFA, soit un taux de 3,46 %. Il est à noter que la solde permanente est en gestion centralisée au Ministère du Budget et de Comptes Publics.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTI ON 1 : pilotage de la stratégie ministérielle	251 187 000	251 187 000	295 064 330	295 064 330	-43 877 330	-43 877 330
Dépenses indispensables	251 187 000	251 187 000	295 064 330	295 064 330	-43 877 330	-43 877 330
ACTI ON 2 : coordination administrative	248813000	248813000	203 395 526	203 395 526	45 417 474	45 417 474
Stratégie Nationale de Mobilisation des recettes de l'Etat	64000000	64 000 000	64 000 000	64 000 000	0	0
Séminaires BOP	1000000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0
Frais de diffusion	2 714 700	2 714 700	2 000 000	2 000 000	714 700	714 700
Service professionnel gabonais divers	3 429 985	3 429 985	3 000 000	3 000 000	429 985	429 985
Fonctionnement courant	177 668 315	177 668 315	134 295 526	134 295 526	42 472 789	42 472 789
Total des crédits de titre 3	500 000 000	500 000 000	498 459 856	498 459 856	1 540 144	1 540 144

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les dépenses de biens et services du programme « Pilotage et soutien à la politique économique » ont été utilisées comme suit :

- 134 295 526 pour le fonctionnement courant ;
- 3 000 000 pour le Service professionnel gabonais divers ;
- 2 000 000 en frais de diffusion ;
- 1 000 000 pour les Séminaires BOP ;
- 64 000 000 pour l'élaboration et le pilotage de la stratégie nationale de mobilisation des recettes de l'Etat
- 295 064 330 en dépenses indispensables.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION : pilotage de la stratégie ministérielle	2 556 793 767	2 556 793 767	1 284 633 636	1 284 633 636	1 272 160 131	1 272 160 131
Subv entions	668865619	668 865 619	340 669 562	340 669 562	328 196 057	328 196 057
Cotisations internationales	1651635698	1 651 635 698	825817849	825817849	825 817 849	825 817 849
Bourses	236 292 450	236 292 450	118146225	118146225	118 146 225	118 146 225
AC TION 2 : coordination administrative	278 700 000	278 700 000	0	0	278 700 000	278 700 000
Subv entions	236 292 450	236 292 450	0	0	236 292 450	236 292 450
Cotisations internationales	42 407 550	42 407 550	0	0	42 407 550	42 407 550
Total titre 5	2 835 493 767	2 835 493 767	1 284 633 636	1 284 633 636	1 550 860 131	1 550 860 131

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses, au titre des transferts, ont été exécutées à hauteur de 1 284 633 636 FCFA sur une prévision de 2 835 493 767 FCFA, soit un taux de 50,24%. L'écart de 1 550 860 131 F.CFA procède de la non-exécution des crédits de l'action 2 « coordination administrative », de la non-levée de la réserve obligatoire et de la sous consommation des subventions, des cotisations internationales et des bourses.

